

Fédération Française de Basketball  
Siège Social : 117 rue du Château des Rentiers  
75013 PARIS

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 14  
OCTOBRE 2023 AU PUY DU FOU**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze octobre à neuf heures, les représentants des membres de la Fédération Française de Basketball se sont réunis au Palais des Congrès du Puy du Fou pour la tenue de leur Assemblée Générale Ordinaire.

**Après émargement de la feuille, Madame Cécile MANTEL, la Présidente de la Commission de Vérification des Pouvoirs déclare à l'Assemblée :**

Bonjour à tous,

Je suis vraiment très honorée d'être présente à votre Assemblée Générale.

J'ai déjà eu l'occasion de collaborer avec certains membres de la Fédération, notamment avec Amélie, Stéphanie et d'autres sur des combats communs au sport collectif, notamment pour renforcer la place des fédérations.

En ce qui concerne le quorum aujourd'hui, vous êtes 200 délégués présents sur à peu près 215, ce qui représente 93% des délégués disposant d'une voix à l'Assemblée Générale, soit 549 812 voix.

Conformément à l'article 10 des statuts de la Fédération Française de Basket, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

En application de l'article 30, la même Assemblée Générale peut aussi valablement délibérer pour les modifications statutaires qui vous seront présentées dans la matinée, donc je déclare cette Assemblée Générale officiellement ouverte.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Monsieur Jacky ROUSSELOT, Président du Comité d'Organisation :**

Bonjour chers Amis basketteurs, cher Président Alain Leboeuf, Président du Conseil Départemental, chère Véronique Besse, Députée de la Vendée, Cher Président Jean-Pierre, chers élu(e)s du Comité Directeur de la Fédération, Mesdames et Messieurs les représentants des Ligues Régionales, des Comités Départementaux et des Clubs,

Après les AG de la fédération de 1976, 1993 et 2007, C'est une immense joie et un grand honneur de vous accueillir à nouveau en Vendée, au Puy du Fou, Lieu **Unique au monde** avec ses **4300 bénévoles** qui présentent tout l'été le plus beau spectacle vivant du monde.

Nous tenons particulièrement à remercier le Comité Directeur de la Fédération qui nous as fait confiance pour organiser cette Assemblée Générale au Puy du Fou.

Je remercie d'ailleurs chaque membre du Comité d'organisation de cette AG pour le travail fourni, coordonné par notre directeur du Comité : Damien Simonnet.

C'est avec une grande ferveur et enthousiasme que Le Comité Directeur du Comité, ses bénévoles et ses salariés vous accueillent pour le 60ème anniversaire du Comité que nous avons fêté en Mai Dernier. Oui! 60 ans que les bénévoles et salariés sont au service du développement du basket en Vendée et je tiens spécialement à cette occasion à tous les saluer et les remercier chaleureusement.

Je vous demande de m'excuser par avance mais je ne les citerai pas toutes les personnes qui le mériteraient...

La Force du Comité de Vendée tient par son équipe de salariés et d'élus engagés dans la durée, dans le même sens et dans le respect du travail de chacun.

Une personne présente dans la salle, représente bien la posture et l'engagement de tous ses bénévoles en la personne de Rémy Gautron, mais il y eu aussi Michel Peyraudeau et Michel Pannetier, et en ce moment Brice sarrazin, Joseph Grelier par exemple...

Cette force tient aussi par les Présidents de club historique comme par exemple Antoine Allemand de St Georges Montaigu Vendée Basket (présent dans la salle) qui travaille avec le Comité dans un esprit de construction et de continuité. Je remercie d'ailleurs tous les clubs vendéens présent pour leur présence ce matin et leur soutien.

Des dirigeants aussi qui ont eu envie de s'engager en voyant des joueuses et des joueurs de Vendée de haut niveau : comme Florence Lepron, Aymeric Jeanneau, Caroline Hérieau, des arbitres et officiels comme Yohann Jeanneau, Valérie Farges, Cécile Gaboriau, Pascal Barbaud ou Charles Dupéry et aussi des éducateurs sportifs/Entraîneurs comme Manu Body, Cédric Guéry ou Alexandre Ménard qui a fait ses premières armes aux Herbiers.

De plus, La Vendée a 3 élus au Comité directeur de la Fédération actuellement que vous connaissez qui apportent leur pierre à l'édifice.

VOUS ÊTES EN VENDEE ! AH ! La Vendée comme on me dit souvent avec un peu d'ironie mais aussi parfois une touche d'interrogation et de respect. Vous êtes au cœur de cette Vendée intrigante par sa réussite économique et sociale. Vous êtes dans un territoire autour des Herbiers où le taux de chômage est le plus bas en France. Oui, nous avons une dynamique et de la réussite en Vendée et le basket a la chance de pouvoir profiter de cette réussite

### **ALORS tout d'abord, PARLONS SPORTIF :**

Avec nos 75 Clubs et 12600 licenciés dont **50% de licenciées féminines**. Vous êtes sur un territoire où à 15km autour du Puy du Fou, nous avons 10 clubs et 2000 licenciés. Le Comité de Vendée bénéficie de cette chance économique car cela nous donne des moyens publics (et je remercie une fois de plus le Conseil Départemental de nous soutenir financièrement et matériellement avec le complexe sportif et culturel

du Vendéspace qui est un écrin pour le basket et qui nous suit sur toutes les initiatives que nous proposons) mais aussi cela donne des moyens privés par le soutien des entreprises qui par leur réussite, permettent un financement des clubs et du comité avec plus de facilités.

Une réussite sociale qui permet une meilleure cohésion de notre société et qui facilite aussi le bénévolat même si nous faisons face aussi à une baisse de l'engagement de bénévoles dirigeants sur le moyen et long terme.

Nos bénévoles et salariés de clubs et Comité sont à l'image des valeurs défendues en Vendée : Ils sont Sincères, travaillent avec Humilité, Discrétion, Simplicité, Exigence et Engagement pour le dynamisme du basket vendéen. Cette dynamique et cette exigence très forte nous permet d'avoir 12 clubs évoluant au niveau championnats de France.

### **PARLONS FORMATION :**

La Comité met beaucoup d'énergie à proposer de multiples formations à nos dirigeants, à nos officiels /arbitres, à nos éducateurs sportifs et encadrants des clubs avec des formations obligatoires permettant de respecter notre statut départemental entraîneurs/coachs.

Notre protocole de détection permet un maillage territorial et de proximité approchant les 100% des catégories U11 à U13 et permet de fédérer notre réseau d'éducateurs sportifs autour de ce sujet prioritaire.

Nos jeunes joueurs U11 à U15 peuvent aussi renforcer leur formation dans nos 10 académies de collèves.

Pour les officiels, en plus des formations en cours de saison, Nous organisons un camp d'été « arbitres » d'une semaine, juxtaposé à un camp de joueurs permettant à ces stagiaires de devenir arbitre rapidement.

Les 80 salariés des clubs se voient également proposer chaque année des journées de formations.

Des thèmes d'informations aussi sont proposés régulièrement aux dirigeants sur différents sujets leur permettant d'avoir une meilleure maîtrise (comme la connaissance de nos outils FFBB, le projet de club, le 3X3 par exemple... ).

Ce travail se réalise en équipe avec notre Institut Régional de Formation.

**Conclusion, nous voulons plus former pour plus performer.**

### **Maintenant, PARLONS AUSSI QUALITE ET DEVELOPPEMENT**

La Vendée est multiple et à plusieurs paysages et caractères avec la côte, les îles, le Marais, le bocage, les forêts. Le basket vendéen a aussi plusieurs visages. Il s'adapte, investit et se développe avec des clubs qui réalisent un travail de développement de grande qualité. Nous avons :

21 clubs avec le Label Ecole française de Mini-basket  
10 Clubs avec des Labels Clubs Formateur  
13 Clubs avec le Label Citoyen  
14 Clubs Label Basket Santé  
9 Clubs Label Micro -Basket  
1 Club label Basket Tonic  
Merci à nos clubs pour ce développement qualitatif et exemplaire.

### **Parlons un peu développement du Basket 3X3,**

Après avoir eu un très bon développement sur les 2 dernières saisons avec l'organisation de tournois 3X3 OPEN PLUS Superleague et Juniorleague ainsi que l'organisation de series 3X3 départementales, le Comité a décidé d'accélérer et de mettre sur papier un grand plan futur pour promouvoir la pratique du 3x3 avec tout d'abord, la construction de terrain 3x3 aidés par le financement du Conseil départemental, des stages spécifiques de formation Jeunes, La formation de cadres spécifique 3x3, des équipes jeunes et seniors «Vendée», des stages de Ref's et officiels, , des tournois entreprises, l'organisation de Tournois Superleague et Juniorleague dans chaque secteur de la Vendée, l'organisation de Tournois majeurs pour donner de la notoriété sur l'ensemble du territoire à cette discipline attractive

### **Aussi, PARLONS SOLIDARITE et CITOYENNETE !**

Une autre valeur que les Vendéens défendent fortement c'est la Solidarité. Cette valeur nous la retrouvons dans le basket Vendéen à travers nos 15 Coopérations territoriales de clubs qui travaillent ensemble en réseaux pour développer le basket sur leur territoire.

Le Comité a aussi mis en place des « Pays ou Secteurs (de 2000 à 2500 licenciés), permettant ainsi au comité et aux clubs de travailler en proximité sur l'analyse des besoins locaux, d'être connecter et au soutien des clubs, de favoriser les relations et le travail entre clubs localement. Le Comité aide chaque pays volontaire pour organiser des manifestations, des formations ou des rencontres à thème.

Nous n'obligeons rien, nous favorisons et nous aidons chaque territoire.

Le Comité s'adapte aussi aux sujets de société et travaille sur les sujets écologiques et de citoyenneté depuis très longtemps. Nous mettons des moyens humains et financiers pour aider les clubs volontaires à réaliser des actions de prévention et ainsi développer un basket RESPONSABLE. (Nous avons été le 1<sup>er</sup> Sport en Vendée et en Pays de La Loire à supprimer l'usage des Bouteilles d'eau plastiques sur les terrains depuis très longtemps).

Le Comité a lancé cette saison un chantier important pour être labelliser ou certifier « Organisme à Responsabilité Sociétale » dès 2024 et ainsi montrer le chemin du futur à nos clubs.

D'autre part, le Basket Vendéen, à travers son Comité et les clubs participe de manière très active à la vie de la ligue avec laquelle nous aimons collaborer.

Nous sommes aussi totalement solidaires avec nos collègues des comités voisins que nous apprécions. Cette solidarité permet de soutenir des actions communes et aider la Ligue des Pays de la Loire à se développer plus rapidement.

### **Enfin, PARLONS NOTORIETE et IMAGE DU BASKET VENDEEN !**

Les Vendéens ont l'esprit d'initiative et entrepreneurial. Le Comité est à cette image aussi. Il organise beaucoup de manifestations permettant une notoriété du basket en Vendée avec les matchs des champions, des matchs internationaux féminins et masculins, des tournois 3x3 Superleague et JUNIORLEAGUE, la fête nationale du mini-basket au Vendéespace, des rassemblements basket-école au Vendéespace, des finales coupes et challenges au Vendéespace, Nous aurons l'équipe de France Féminines en préparation olympique Fin Juin 2024 etc...

Nous n'y allons pas par 4 chemins comme savent le faire les vendéens, Nous savons ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas.

Oui, Notre projet et nous en sommes fiers et nous l'affichons est de développer **UN GRAND BASKET RESPONSABLE.**

Nous voulons que chaque basketteur, chaque supporter, chaque acteur du basket puisse **VIBRER et RÊVER** dans la **FRATERNITE** avec **un Beau Basket, Respecté par chacun.**

Pour conclure, vous l'avez compris, le basket, c'est toute ma vie mais le basket vendéen, c'est mon basket de cœur !

Voilà NOTRE BASKET EN VENDEE, Voilà NOTRE VENDEE et nous espérons que ce sera aussi la vôtre pendant votre séjour.

Nous vous souhaitons donc une très bonne assemblée générale. Je vous remercie de votre écoute.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Monsieur Alain LEBOEUF, Président du Conseil Départemental de Vendée :**

Vous représentez le Département de la Vendée à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basketball qui se tiendra au Puy du Fou, le samedi 14 octobre 2023.

Le public de la salle d'environ 400 à 500 personnes sera composé principalement des Présidents de Comités Départementaux de basket et des Présidents de la Ligue Régionale (la plupart sont donc extérieurs au département).

**Contexte :** Suite à une candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale de Basketball, la Vendée été sélectionnée grâce au fort développement de la pratique dans le département mais aussi par la qualité d'accueil reconnue.

A noter :

- La Fédération Française de Basketball est touchée par la polémique de l'interdiction du port du hijab en compétition. Elle s'appuie sur un règlement difficile à faire respecter dans les divisions inférieures. Ainsi, M. Simonet nous a sensibilisé sur le fait que l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basketball peut être un lieu de réclamations sur le sujet.

Votre prise de parole permettrait de développer les points suivants :

## **1) Le Puy du Fou, un lieu symbolique de la Vendée**

⇒ Symbole du dynamisme de la Vendée

L'Assemblée Générale de la Fédération se tient dans un lieu symbolique de la Vendée,

marquant le dynamisme de l'esprit d'entreprise des Vendéens.

Ici, il y a 50 ans, il n'y avait rien, qu'un château en ruine. Philippe de Villiers a su en un tempsrecord créer dans un 1<sup>er</sup> temps un spectacle « la Cinéscénie du Puy du Fou », puis un parc qui a battu cette année son record de fréquentation à plus de 2 500 000 personnes. Cette histoire est le symbole d'une Vendée qui entreprend. En Vendée, on compte 1 entreprise pour 15 habitants. La performance de nos filières industrielles, par exemple la plaisance (Bénéteau, Jeanneau), l'agroalimentaire (Sodebo, Fleury Michon, Maître Coq), sont souvent dus à des Vendéens qui en quelques années ont bâti des entreprises qui sont devenues des références nationales voire internationales.

⇒ Symbole de l'esprit de bénévolat

Le Puy du Fou s'appuie sur plus de 4 000 bénévoles. Là encore c'est un symbole pour notre

département qui s'appuie largement sur des associations dans les domaines de la solidarité, de la culture et du sport. On en dénombre plus de 160 000 en Vendée. Je pense notamment à tous ceux qui encadrent nos jeunes pour la pratique sportive.

⇒ Symbole de l'excellence vendéenne

Le Puy du Fou est le symbole d'une Vendée leader dans de nombreux domaines. Le Puy du Fou a été récompensé aux USA par le Thea Classic Award, prix du meilleur parc au monde. C'est le symbole d'une Vendée qui s'exporte et qui s'appuie sur le sport comme vecteur de communication : Sodebo avec la voile et le rugby (partenaire de l'équipe championne d'Europe de La Rochelle), la Mie Câline avec le basket, Maître Coq avec la voile...

## **2) La Vendée c'est aussi la terre du sport et des grands événements**

⇒ La Vendée aime le sport

La Vendée est un département où la pratique sportive est très développée. Nous comptons près d'une soixantaine d'équipes qui évoluent au niveau national dans de nombreuses disciplines (football, basket, volley, hand...).

La Vendée c'est aussi le vélo avec l'équipe de Jean-René Bernaudeau, TotalEnergies, qui s'illustre cette année par les exploits du vendéen Mathieu Burgaudeau (fils de marin de Noirmoutier) sur le Tour de France, ou encore la victoire sur la Vuelta de Geoffrey Soupe.

⇒ La Vendée, terre des grands événements avec une année 2024 exceptionnelle

La Vendée, c'est aussi un territoire qui accueille chaque année de nombreuses compétitions nationales voire internationales. La plus célèbre d'entre elle est le Vendée Globe que j'ai l'honneur de présider. Le Vendée Globe est une référence dans le domaine de la voile. L'année prochaine sera une édition record avec 44 candidats qui souhaitent être présent au départ le 10 novembre aux Sables d'Olonne. Le Vendée Globe porte le nom de la Vendée autour du monde. De nombreuses entreprises vendéennes en ont fait leur emblème : PRB, K-Line, La Mie Câline, Groupe Dubreuil. C'est tout un département qui se mobilise pour cette compétition internationale. Les retombées sont à la dimension de cette compétition : 373 M€ d'équivalent publicitaire, 2 345 heures de diffusion TV, plus de 1 000 000 de joueurs sur Virtual Regatta.

L'année 2024 verra plusieurs événements se dérouler sur notre territoire : les Floralties, cet événement floral rassemble traditionnellement plus de 300 000 personnes, le passage de la Flamme Olympique le 4 juin, la New-York Vendée Les Sables d'Olonne dont le départ sera donné le 29 mai prochain, dernière course qualificative au Vendée Globe.

### 3) La Vendée, terre de basket

Le basket est un sport qui allie la performance sportive et l'aventure humaine collective, et qui perpétue, notre identité et nos valeurs : le sens de l'effort, la combativité et la solidarité.

Le basket est le **2<sup>ème</sup> sport le plus pratiqué par les Vendéens** et le premier sport féminin du département. On compte actuellement :

- 11 170 licenciés dont 5 584 hommes et 5 586 femmes : Un sport non genré à l'échelle de la Vendée !
- Clubs : 84
- En France, 2 pratiquants licenciés de basketball sur 100 sont vendéens.

Les grands événements de haut niveau du basketball ont su prendre place sur le parquet du Vendéspace, avec notamment l'accueil de l'équipe de France à plusieurs reprises :

- Les féminines lors de la phase 2 du Championnat d'Europe en 2013,
- Les garçons pour un match amical contre l'Ukraine en 2015 et pour un match de qualification à l'EuroBasket 2021 en 2020,

- Un **match qualificatif de l'Équipe de France masculine** de basket pour la Coupe du Monde 2023,

**L'équipe de France féminine** sera accueillie en résidence au Vendéspace, l'année prochaine dans la cadre de sa préparation **aux JO Paris 2024**.

- ⇒ Le Département est le 1<sup>er</sup> partenaire du basket
- Un soutien quotidien (subvention de fonctionnement),
- Le Département **accompagne les équipes évoluant au niveau national**. Pour cette saison 2022/2023, 13 équipes de basket de 10 clubs étaient accompagnées. On peut notamment citer les 3 équipes phares du Département :
  - L'équipe LFB de la Roche Vendée Basket Club participant à l'Eurocup,
  - Les équipes NM1 du Challans Vendée Basket et des Sables Vendée Basket.
- Le Département finance les équipements : salles, terrains de 3x3 ...
- **Retour sur cette belle année 2023** dans la discipline du basket :
  - Le Comité départemental a fêté ses 60 ans
    - Engagements des différents acteurs du monde du basket
    - Le développement de la discipline (sport santé, baby-basket, nombreuses compétitions, pratique du 3x3)

⇒ Conclusion

- C'est une fierté pour le département d'accueillir cette Assemblée Générale,
  - Une **fierté d'accompagner le développement** de cette discipline (financièrement, techniquement, matériellement...),
  - C'est **une fierté d'accompagner ce sport** qui porte haut les couleurs de la Vendée (équipes de haut niveau) mais aussi **les valeurs** de notre territoire (engagement, dépassement de soi, entraide...).
- La Vendée sera heureuse d'accompagner l'année prochaine, notre équipe de France féminine, dans sa préparation pour les JO : les supporters seront nombreux.
- **Un très grand remerciement à Jean-Pierre Siutat et à la Fédération qui a fait à plusieurs reprises confiance à la Vendée. Nous abordons toujours avec une grande motivation les événements qui nous sont confiés.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT** donne ensuite la parole à **Madame Véronique BESSE**, Députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de Vendée :

Bonjour à tous,

Juste un tout petit mot pour vous dire que je suis très heureuse de participer à votre Assemblée Générale ce matin.

Je voudrais saluer Alain, notre Président du département de cette belle Vendée, saluer Bérangère, notre ministre des Sports Vendéenne et puis saluer bien sûr le Président de la Fédération et toute son équipe.

Merci d'être parmi nous ce matin, d'être là, saluer aussi Jacky, le Président du Comité de Vendée. Je voudrais vraiment te dire un grand merci, Jacky, parce que tu prépares depuis très longtemps cet évènement. Tu le prépares avec beaucoup de professionnalisme et beaucoup de cœur. Tu y as passé de nombreuses heures avec toute ton équipe et je voudrais vraiment que l'on applaudisse parce que tu fais un gros travail, et en plus il est des Herbiers.

Je suis très heureuse effectivement d'être parmi vous pour 3 raisons :

- la première, c'est que vous avez fait un bon choix en choisissant la Vendée, vous l'avez compris, c'est le plus beau département de France. Pardon ! Pardon ! après tous les autres, c'est ça. Et vous avez choisi ce petit coin de bocage, ma circonscription, qui est un petit coin de Vendée peut-être un petit peu particulier parce qu'effectivement comme dans toute la Vendée, nous avons un dynamisme économique très fort, Alain l'a rappelé, avec des belles entreprises. Nous avons le taux de chômage le plus bas de France, 3.2%, ce sont les derniers chiffres, donc nous en sommes fiers. Nous avons aussi un dynamisme à l'image de la Vendée, le dynamisme associatif très fort avec beaucoup de gens qui s'impliquent dans les associations et nous avons ici cette âme de combattant, c'est pour ça que ça marche aussi en Vendée, comme ici dans le bocage, avec cette histoire particulière des guerres de Vendée qui nous a donné cet esprit combatif, c'est-à-dire qu'on se démène, on se prend en main et on est tous solidaires, les chefs d'entreprise avec les élus etc... On se parle, on se côtoie, c'est pour ça que ça va vite et c'est pour ça que la Vendée réussit, c'est pour ça qu'ici aussi, on a encore une fois des beaux fleurons. J'ai souvent coutume de dire, on n'attend rien de Paris. On se méfie toujours d'ailleurs de Paris parce qu'on se dit oh la la, qu'est-ce qu'ils vont nous pondre encore ? Donc, on se démène, et s'il y a des bonnes choses qui arrivent, on les prend mais on n'attend pas tout de Paris. Donc bravo et merci pour avoir fait le choix de la Vendée.
- La deuxième raison, c'est le Puy du Fou. Alain l'a très bien décrit, j'ai la chance d'être une élève de Puyfollaise, de faire partie de ces 4300 bénévoles depuis 45 ans. J'ai commencé toute petite, donc je me sens un peu chez moi ici. C'est une fabuleuse aventure humaine, économique aussi, artistique bien évidemment mais une fabuleuse aventure humaine qui correspond, je pense aussi, à l'engouement que nous avons dans les clubs sportifs et je pense que c'est très symbolique que vous ayez choisi effectivement le Puy du Fou. Je ne vais pas m'étendre plus sur le Puy du Fou parce qu'Alain a été un bel ambassadeur de ce haut lieu de la Vendée mais aussi français et mondial, puisque le Puy du Fou rayonne dans le monde entier.
- Et puis la 3<sup>ème</sup> raison, c'est que je suis une ancienne basketteuse. J'ai commencé poussine jusqu'au basket loisirs que j'ai arrêté il n'y a pas très longtemps parce qu'en fait les 3èmes mi-temps étaient plus longues que les

matchs et cela fait partie de la convivialité et moi aussi j'étais ailier droit et le basket m'a beaucoup apporté. Je ne suis pas très grande, je sais, mais j'étais quand même ailier droit. Et le basket m'a aussi beaucoup apporté en terme bien sûr de convivialité, de solidarité, toutes les valeurs du sport aussi qui servent toujours après dans la vie professionnelle donc je dis toujours un grand merci à mon club de basket d'origine, le club de Mouchamps qui m'a beaucoup apporté.

Ici, vous êtes sur une terre de basket, bien sûr la Vendée, bien sûr ici dans le bocage, cela a été décrit par Jacky et je voulais vous dire pour terminer, un grand bravo pour ce que vous faites au niveau de la Fédération et, à travers vous, tous les dirigeants. Un grand bravo parce que ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille donc merci du fond du cœur pour votre implication et votre engagement et, à travers vous, je voudrais aussi saluer tous les bénévoles.

Vous l'avez compris, vous êtes sur une terre de bénévoles, ici, en Vendée, le bénévolat c'est une vraie institution ; on s'engage ici beaucoup, en Vendée, mais vraiment du fond du cœur pour tous les clubs que vous représentez. Vous venez de toute la France et de l'Outre-mer, un grand merci pour le temps passé, pour les responsabilités que vous prenez, pour cet engagement sans retour, même si le retour, en fait, c'est une richesse énorme. Ce n'est pas un retour financier, c'est un retour sur la joie que l'on peut procurer quand on est bénévole. Alors, c'est toujours suspicieux vu de quelque part, vu de Paris là aussi. Je n'ai rien contre Paris mais c'est vrai que vu de certaines personnes, c'est toujours un peu suspicieux de se dire c'est quoi ce bénévolat ? C'est pas possible qu'on donne du temps gratuitement, c'est pas possible qu'on puisse comme ça s'engager comme ça sans retour financier, et bien si. Et vous en êtes la preuve. Donc un grand merci du fond du cœur.

Bonne Assemblée Générale et encore une fois, passez un bon séjour en Vendée.

**Jean-Pierre SIUTAT prononce ensuite un discours à destination de l'Assemblée :**

Monsieur Alain LEBOEUF, Président du Département de Vendée, cher Alain, ravi de te voir parmi nous ; je te confirme tout le plaisir que nous avons de venir visiter ce beau département et occuper avec bonheur ce magnifique équipement qu'est le Vendespace ;

Madame Véronique BESSE, Députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription ;

Monsieur le Président du Comité Départemental, cher Jacky ;

Je salue également :

Madame la Vice-Présidente d'Angers Loire Métropole et Co-Présidente du groupe sport de FU, chère Roselyne ;

Monsieur Sébastien ALLAIN, Maire-adjoint en charge des Sports de La Roche-sur-Yon et administrateur de l'ANDES, cher Sébastien ;

Chères amies, chers amis,

Bonjour le Puy du Fou !

Merci au Comité de Vendée, à son président Jacky ROUSSELOT et son équipe, je citerai Damien SIMONNET, pour avoir proposé cette assemblée générale au Puy du Fou ; merci aux Collectivités Territoriales pour leur soutien.

Comme toujours, nous avons une pensée pour les trop nombreux disparus.

Sans les citer tous, une pensée très particulière pour Hervé LIEMANS, André OSTRIC, Jean FORNO, Georges DIDRICK, Joseph COMMUNIER, Bernard VIGNERON, Elie BARANGER, Guy EVRARD, Nicolas PRELE, Christelle DOUMERGUE, Pierre SARNIGUET, et plus récemment Ludo VATY, Jean GALLE et Frédéric LESMAYOUX

Je pense également aux participants, ici dans cette salle, qui ont perdu un membre de leur famille.

Je vous propose de respecter une minute de silence.

Merci.

Nous sommes à 285 jours de l'ouverture des Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Nous avons souhaité consacrer le zoom de cette AG à ce moment si unique pour notre pays et le sport français.

Nous venons de clore une saison spéciale, très spéciale ; j'ai l'impression que nous nous éloignons chaque jour un peu plus du sport, de pourquoi nous, et nos bénévoles, consacrons du temps et de l'énergie ; aujourd'hui, nos débats sont sociétaux et juridiques.

Parlons sport ; les points positifs de la saison :

- Le record du nombre de licenciés (725.000) ;
- L'impact sur nos activités des mesures gouvernementales : le Pass'Sport (plus de 110.000 jeunes), le plan 5000 terrains (déjà 400 terrains de basket financés par l'ANS) ;
- Le nombre de nouveaux dirigeants, consolidé à plus de 16.000 en deux saisons ;
- La mobilisation de nos clubs, du réseau de ligues et comités pour l'accueil de nouveaux publics et de nouvelles pratiques ;
- La montée en puissance du 3x3 ;
- Les résultats de nos équipes de France, 5x5 et 3x3, sauf nos bleus à la Coupe du monde ;

Parlons toujours sport ; les points négatifs :

- Avoir refusé 180.000 jeunes en deux saisons ;
- Le résultat des bleus à Jakarta ;

J'y reviendrai évidemment.

J'aimerais évoquer de suite quelques sujets qui ont rendu cette saison si spéciale.

Premier sujet : une inspection générale de 18 mois, 4 inspecteurs et une liste de 22 préconisations.

Le rapport étant strictement confidentiel, les informations qu'il contient ne doivent pas être divulguées sous peine de poursuites.

Je ne vais donc pas m'y aventurer ; vous dire en quelques mots que :

- Une fédération structurée et stable au niveau de sa gouvernance ; son rayonnement externe a une reconnaissance de premier plan ;
- Une fédération volontariste pour développer le basket-ball en intégrant pratiques émergentes et basket-ball traditionnel ;
- Un plan FFBB 2024 stratégique large et ambitieux ;
- Des partenariats nombreux pour le développement l'école ou chez les personnes en situation de handicap ;
- Une fédération impliquée dans les actions citoyennes ;
- Une fédération que notre ministère considère exemplaire dans le domaine de la lutte contre les violences dans le sport ;
- Le plan société et mixité, une démarche politique affirmée mais qui se confronte aux réalités du terrain ;
- Un cadre international très professionnalisé et dans une approche commerciale ;
- De bons résultats pour les équipes de France dans les compétitions internationales de référence ;
- Un engagement fédéral solide, traduit par nos structures et l'approche globale de la formation ;
- Une fédération en bonne santé financière.

Au fur et à mesure, nous donnerons suite aux 22 recommandations ; j'en profite pour remercier les services pour leur mobilisation pendant l'inspection, et maintenant pour la suite.

Deuxième sujet : le contrôle de l'Agence Française Anticorruption (l'AFA).

Comme 9 autres fédérations, nous avons fait l'objet du contrôle des mesures et procédures mises en œuvre pour prévenir et détecter les atteintes à la probité. Ce contrôle s'est déroulé du 15 juin 2022 au 27 février 2023.

Ainsi, l'AFA recommande de mettre en place, de manière proportionnée, un dispositif anticorruption permettant de connaître nos propres risques et de prévenir, détecter et sanctionner les éventuelles atteintes à la probité.

Trois piliers indissociables :

- L'engagement de l'instance dirigeante ;

- La connaissance des risques d'atteintes à la probité, à travers l'élaboration d'une cartographie des risques ;
- La gestion de ces risques par des mesures de prévention et de détection des atteintes à la probité.

À la date du contrôle, même si notre engagement ne fait aucun doute, nous n'avons pas concrétisé cette démarche.

Rien de blâmable sur le fonds, mais une obligation de faire, immédiatement, en respectant les 12 recommandations et l'agenda proposés par l'AFA.

Je m'adresse à l'ensemble des structures délégataires, ligues régionales, comités départementaux, mais également Ligue Nationale de Basket. Nous sommes et serons tous concernés.

Nous avons mis en place un Comité de Pilotage et désigné, en la personne de Tahar ASSED, un responsable chargé de piloter le déploiement progressif d'un dispositif anticorruption sur le périmètre de la fédération et de son réseau fédéral.

Nous avons confié à un prestataire, la réalisation d'une cartographie des risques d'atteinte à la probité au sein de la FFBB et de ses entités.

Les possibilités de saisine du comité d'éthique et de déontologie vont être élargis aux salariés de la fédération et de la LNB ainsi qu'aux membres des organes déconcentrés ; son rôle de prévention sera renforcé.

Nous adopterons un code de conduite anticorruption destiné aux dirigeants et aux personnels de la FFBB et à l'ensemble des organismes contrôlés par la fédération.

Nous rappellerons les règles d'abstention ou de déport permettant de prévenir les situations de conflit d'intérêts ; nous formaliserons ces procédures de prévention et de gestion et mettrons en place un contrôle interne afin de nous assurer du respect des procédures.

Nous formaliserons des règles internes applicables en matière de déontologie (cumuls d'activités, cadeaux et invitations).

Nous mettrons en place un dispositif de formation destiné aux dirigeants et aux personnels les plus exposés.

Nous formaliserons nos exigences vis-à-vis des entités que nous devons contrôler.

Nous déploierons un contrôle interne sur les processus métiers et supports les plus exposés aux risques d'atteintes à la probité.

Sans délai, nous mettrons en place un dispositif de recueil des signalements.

Enfin, nous préciserons les sanctions disciplinaires et pénales encourues par les membres, élus salariés et/ou bénévoles en cas de violation du code de conduite ou de manquement au devoir de probité.

L'AFA nous propose d'étaler ces 12 recommandations d'ici 2024 ; j'insiste sur le fait que ce sera l'affaire de nous tous !

Troisième sujet : le monde fédéral toujours sous les feux des projecteurs. Le début de saison en Ile de France en est la preuve.

Lors de l'assemblée générale d'Ajaccio, j'avais déclaré que, même si rien ne nous a été épargné ces derniers temps, nous devrions, à l'avenir, faire preuve d'un engagement sans faille pour soutenir nos activités et nos valeurs.

Je vous parle souvent de nos deux piliers, raisons d'être de notre délégation : la performance et le développement.

2024 sera grande cause nationale du sport.

C'est le moment de nous engager tous ensemble, pour que nos activités se développent dans le respect de tous.

J'ai demandé à Jean-Pierre HUNCKLER et Stéphanie PIOGER de lancer cette réflexion sur ce troisième pilier, l'engagement ; je pense que cela sera une première dans le sport ; nous répondrons ainsi, à notre manière, à la stratégie nationale que la loi d'août 2021 nous impose.

Quatrième sujet (je ne vais pas m'y attarder) : les élections de FIBA Europe.

Je pense avoir fait une belle campagne et proposé un programme consistant pour l'Europe.

Les fédérations ont préféré Jorge GARBAJOSA ; je lui souhaite bonne route ; mais je ne suis pas dupe ; cette gouvernance devra un jour vraiment évoluer pour respecter davantage nos fédérations et le travail que nous y délivrons.

Je souhaite remercier sincèrement Catherine BARRAUD et Goran RADONJIC qui a été mon compagnon de route pendant cette campagne.

Cinquième sujet : l'évolution de la gouvernance fédérale.

J'avais préparé une autre issue pour ces élections ; nous nous étions organisés, avec Jean-Pierre et en accord avec l'équipe dirigeante, pour qu'il prenne de plus en plus de prérogatives, étape après étape. Il est maintenant un jeune retraité 100% disponible et s'est investi sans compter et pilote maintenant, sous ma présidence, tous les dossiers liés au développement, en parfaite coordination avec les vice-président.es, secrétaire général et bien entendu commissions fédérales.

Merci JP pour ton investissement et ton dévouement ; ravi des retours positifs à ton sujet.

Un dernier sujet à évoquer : le CNOSF.

Nous avons vécu une crise de gouvernance ; pas simple tous les jours.

Je voulais rendre un hommage appuyé à Brigitte HENRIQUES ; cela n'a pas été simple pour elle ; nous l'avons accueillie, ici, lors d'une précédente AG ; son discours et son énergie nous avaient séduits.

Nous avons un nouveau président avec David LAPPARTIENT ; grosse pointure (président de FI, membre du CIO et Président d'un Conseil Départemental) ; ses objectifs : apaiser et rassembler, réussir les Jeux, réussir le Club France et gagner la candidature des Jeux d'Hiver 2030.

C'est tout le mal que je lui souhaite ; nous sommes toute l'équipe à ses côtés.

Revenons sur quelques faits marquants et des perspectives pour nos activités sportives.

Nous nous sommes battus pour relancer l'activité, le nombre de licenciés, le nombre de jeunes bénéficiaires du Pass'Sport, le nombre de nouveaux dirigeants, le nombre de terrains de proximité sortis de terre.

Ce sont des indicateurs très positifs mais en même temps, j'ai l'impression que nous atteignons un plafond de verre dans nos capacités de progresser encore autour du basket traditionnel.

Depuis début 2018, nous avons été précurseurs dans notre manière de penser notre héritage aux Jeux de Paris : consolider nos activités traditionnelles, autour du basket 5x5 et de la compétition, mais s'ouvrir vers d'autres formes de pratiques, en intégrant le basket 3x3 et le Vivre Ensemble, sous toutes ses formes, des playgrounds ouverts à tous aux plateformes Hoops Factory, symboles d'une fédération et de ses clubs 3.0, tournés aussi vers le champ concurrentiel.

Je suis convaincu que nous avons progressé.

Il reste encore beaucoup de chemin ; nous n'y arriverons que si, ensemble, nous proposons aux pratiquants et licenciés (hommes, femmes, enfants, quadras, seniors) une offre de qualité.

Pour ce faire, il nous faudra de nouveaux équipements pour accroître et améliorer la pratique, un encadrement nombreux et quali, enfin un maintien d'une capacité financière pour nos clubs et notre réseau fédéral.

Concernant les équipements, nous avons réussi à mobiliser beaucoup de collectivités locales autour d'équipements de proximité ; des terrains 3x3 ont poussé un peu partout sur nos territoires, de magnifiques playgrounds à Paris, Marseille, et d'autres beaux projets dans la plupart des métropoles ; des terrains en nombre dans des villes moyennes et la ruralité ; aux 400 financés par l'ANS, il faut certainement doubler si nous comptabilisons les projets réalisés sans financement ANS.

Je souhaite ici remercier fortement la Caisse d'Épargne, partenaire historique et par la suite la MAÏF, pour leur soutien à beaucoup de nos projets territoriaux ; un partenariat extraordinaire que nous poursuivrons dans les temps prochains.

N'oublions pas les terrains mobiles financés par la FFBB avec le soutien de l'ANS et de certaines Liges ou Comités ; ces mêmes terrains qui nous permettent aujourd'hui d'animer des lieux iconiques de France, comme ici au Pic du Midi le 27 juin 2023.

Nous le savons, il n'y en a jamais assez ; mais soyons réalistes : l'engagement de l'État d'un nouveau programme de 300 millions consacrés aux équipements sportifs devraient faciliter la création de nouveaux terrains, voire gymnases, également l'équipement de cours d'écoles en panneaux de basket ; combien d'entre-nous ont débuté comme cela, à la récréation ? Oubliant parfois que la sonnerie avait sonné pour rentrer en classe ?

Dès que nous aurons les éléments de cadrage, nous poursuivrons notre mobilisation ; mais n'hésitez pas à solliciter nos collectivités locales, comme nous continuerons à le faire auprès des réseaux nationaux (AMF, ANDES, France Urbaine, etc.) pour poursuivre ensemble nos projets.

L'encadrement de nos activités, passe par le bénévolat, en grande souffrance et par une professionnalisation de nos structures.

C'est un vrai sujet, que nous ne pourrions pas régler seuls ; la fédération sera toujours prête à contribuer à la recherche d'une solution globale, avec l'État, le Mouvement Sportif, les réseaux des Collectivités Territoriales et le monde de l'Entreprise. Nous avons imaginé le Joueur d'Intérêt Général qui pourrait devenir une solution durable à la carence d'encadrants.

C'est à mon avis, un pan de l'héritage des Jeux qui n'a pas été assez mis en avant : l'encadrement des activités sportives de manière globale, et pour notre compte, celui des clubs et des réseaux fédéraux.

La qualité de l'encadrement, elle, passe par une politique fédérale soutenue autour de la formation et l'emploi ; nous pouvons être fiers du travail accompli, autour de l'Institut National dans un premier temps (déjà 12 ans) et maintenant des Instituts Régionaux (déjà 5 ans) ; un souhait : que les moyens de notre métropole se mettent en ordre de marche pour aider nos amis ultramarins.

Quid du maintien d'une capacité financière pour nos clubs et notre réseau fédéral ?

Pas simple.

Le lendemain des Jeux est une grosse inconnue pour nous tous ; les collectivités locales vont-elles globalement se désengager ? Et le monde l'entreprise ? Comment nos pratiquants et licenciés auront envie de « consommer » leur sport favori ?

Globalement, nos budgets sont faits d'argent public, de licences, et de manière plus ou moins sensibles de la contribution du monde de l'entreprise.

Le maintien, voire l'accroissement des finances, passera inmanquablement par l'apport de prestations de services ; sommes-nous prêts ? le bénévolat, tel que nous le connaissons va-t-il s'engager ? la facilité n'est-elle pas d'adapter la pratique aux réalités budgétaires du moment, d'où le refus d'une certaine ambition ?

L'avenir nous le dira ; c'est pourquoi nous devons être très réactifs quand des dispositifs sont en place pour soutenir la pratique sportive au sein des fédérations, à l'instar du Pass'Sport.

En tout cas, un grand bravo pour votre mobilisation dans l'accueil de nouveaux publics et de nouvelles pratiques ; c'est à mon avis, un vrai gage de succès pour le développement de nos activités : 3x3, Basket Santé, Basket Inclusif, Basketonik, Micro Basket pour ne citer qu'eux. Il y a 10 ans, nous n'en parlions pas.

J'aimerais évoquer plus en détail les activités de notre fédération sur le champ de la performance. Vous le savez, depuis une année maintenant, Jean-Pierre H accompagne la politique fédérale en termes de développement : le développement de nos pratiques et pratiquants, le développement de nos structures (le réseau, les clubs et les filiales), et enfin le développement de la marque FFBB.

Vous le savez, c'est un gros travail que nous avons initié il y a plus de 10 ans qui nous a amenés vers des résultats plutôt positifs et encourageants pour l'avenir.

Le champ de la performance n'est pas en reste, mais l'été dernier a montré la fragilité et l'impact important de cette performance sur nos activités au quotidien. Ceci est considérablement amplifié avec la présence des Jeux à la maison.

La performance a deux étages :

- La performance durable ou comment créer et accompagner nos futurs talents, filles et garçons ;
- La performance immédiate ou comment gagner le Jour J dans une compétition internationale, équipe de France ou club.

La performance mobilise autour des joueurs et joueuses beaucoup d'acteurs : la fédération et son réseau, le secteur professionnel, donc LNB et LFB, semi-professionnel, donc NM1 et LF2, ses officiels et techniciens du Haut-Niveau.

Le Plan de Performance Fédéral est l'outil de la performance durable de notre fédération ; le PPF est proposé par la fédération et validé par le Ministère qui met à nos dispositions des moyens humains (les CTS) et, par le biais de l'ANS, des financements.

C'est grâce à ce Plan que nous obtenons, année après année, des résultats de premier plan au plus haut niveau international, dans chaque catégorie, fille et garçon.

L'été 2023 fut exceptionnel : 6 podiums dont 3 titres, et 2 4<sup>ème</sup> places sur les 8 compétitions internationales jeunes.

Je souhaite saluer la contribution des clubs professionnels, féminins et masculins, dans ses résultats, par le travail des centres de formation, par le temps de jeu donné.

Imaginez que nous avons été médaillés au Mondial U19 avec un effectif privé des 4 joueurs draftés cet été !

Nous devrions être pleinement satisfaits de ces résultats qui devraient permettre, c'est un des objectifs du PPF, de former des talents pour nos propres championnats ou pour l'équipe de France A.

Hélas, les filières traditionnelles de formation « à la française » sont mises à mal chaque saison : par le départ des jeunes vers l'étranger, en clubs (Espagne, Allemagne, Australie, par exemple), en université (USA) ou d'autres destinations commerciales (Overtime USA). Une seule finalité : le buy-out NBA qui rémunère le dernier club quitté ; vous comprenez vite l'intérêt de venir piocher les meilleurs potentiels français, les éloignant ainsi des championnats nationaux et des équipes de France.

Cela fait 8 ans que je me bats pour que notre fédération internationale reconnaisse à sa juste valeur le travail de formation des fédérations et de leurs clubs. Rien ne bouge ou si peu.

Parlons de l'équipe de France Féminine.

La médaille européenne n'était peut-être pas de la couleur que nous avons rêvée ; mais il n'y pas à rougir de ce résultat ; une demi-finale perdue d'une possession face à la Belgique, future championne d'Europe.

Quelle charge médiatique et dans les réseaux sociaux contre la fédération et le staff technique ; un procès surprenant autour de la non-participation de Marine JOHANNES au Championnat d'Europe !

Je pourrais me lancer dans une explication claire, factuelle ; il est plus important de construire les prochaines étapes de la préparation et des Jeux eux-mêmes.

C'est le sens de la conférence de presse que nous avons tenue mardi dernier, pour présenter les deux projets féminin et masculin.

Jean-Aimé TOUPANE est confirmé ainsi que son staff ; nous avons l'assurance d'une mobilisation d'un groupe d'une trentaine de joueuses dont Marine JOHANNES ou encore Gabby WILLIAMS qui devraient débiter la préparation le 6 juin 2024.

Deux rdv au programme des bleues : la fenêtre de novembre et deux rencontres de qualification pour l'Eurobasket 2025, dont une à Poitiers ; le TQO de Chine en février avec une équipe de France, déjà qualifiée, avec un objectif de performance pour poursuivre la préparation et chercher à devenir tête de série pour le tirage des Jeux.

Parlons de l'équipe de France Masculine.

Grosse désillusion après cette élimination au bout de deux matches à la Coupe du Monde débutée à Jakarta.

Nous étions restés sur 3 podiums consécutifs ; l'absence de Victor, la blessure de Franck en préparation, le niveau et la combattivité du Canada en ouverture, la défaite face à la Lettonie après avoir mené de 14 points, le format de la compétition, l'engagement des joueurs, les erreurs du staff, les à-peu-près de la préparation, etc. Autant de causes passées au crible d'un débriefing sans concession.

La conférence de presse de mardi a permis de revenir sur cette campagne d'un Mondial dominé par l'Allemagne, où le Canada a fini 3<sup>ème</sup> et la Lettonie 5<sup>ème</sup>, où l'Espagne, qui n'a pas fait mieux que nous, devra passer, comme tant d'autres, par un des 4 TQO pour retrouver les Jeux de Paris.

Vincent COLLET est lui-aussi confirmé ; son staff, lui, évoluera.

Aujourd'hui, le programme de préparation est dans les grandes lignes finalisé.

Un mot concernant Joel EMBIID qui a fait le choix de Team US ; c'était son souhait clairement exprimé de jouer pour l'équipe de France qui a entraîné la procédure de naturalisation ; vous pouvez comprendre notre déception d'avoir passé du temps et de l'énergie pour ce dossier sans suite. Passons à autre chose !

Un mot pour nos joueurs jouant en Russie ; aujourd'hui rien de nouveau concernant la position fédérale (je rappelle que ces joueurs ne sont pas sélectionnables en équipe de France) ; nous avons indiqué en conférence de presse qu'en accord avec le Ministère et le CNOSF (qui a la responsabilité de l'équipe olympique), nous restons en veille quant à l'évolution du contexte.

Parlons des équipes de France 3x3

Vous le savez, aucune équipe n'est qualifiée directement, même le pays organisateur.

Nous aurons le premier cut le 1<sup>er</sup> novembre 2023, après une année complète de tournois au plus haut niveau international ; nous espérons une qualification directe des féminines et une bonne place pour les masculins au prochain TQO.

Je laisserai Alain CONTENSOUX être plus précis sur le bilan des deux équipes nationales 3x3, lors d'une de ses prochaines interventions.

Je voulais mettre en avant les deux projets imaginés par la Direction Technique Nationale pour faciliter la qualification des deux équipes de France : deux groupes féminin et masculin ont fait le choix de sortir du basket 5x5 pour se concentrer sur le projet olympique 3x3, à l'image de certaines autres nations.

Nous sommes encore très loin du budget (sans limite) de la Chine sur les projets hommes et femmes ; mais l'investissement sans précédent de la fédération est à mettre en avant.

Je profite de la présence des coaches, Vincent COLLET, Jean-Aimé TOUPANE, Yann JULIEN (il manque Karim SOUCHU), pour les saluer, leur souhaiter, de la part de nous toutes et tous, pleine réussite aux Jeux !

Nous profiterons du zoom de cette assemblée générale consacré aux Jeux de Paris pour nous retrouver tous sur l'estrade.

Avant de clore ce moment consacré à la performance, je souhaite saluer les deux composantes professionnelles :

- La Ligue Nationale de Basket : un grand merci à Alain BERAL, qui a quitté la présidence au mois de juin dernier ; nous avons fait route ensemble pendant 12 années ; il a été un grand serviteur du basket pro et mérite nos applaudissements ; je souhaite bonne chance à son successeur Philippe AUSSEUR, et à son équipe ; nous avançons ensemble sur l'ambition du basket pro français de devenir un grand d'Europe ;
- La Ligue Féminine de Basket : Croyez-moi, il y a certainement de grandes équipes en Europe, mais le championnat français est certainement le mieux structuré, avec un projet de développement concerté. Des budgets moyens de clubs de 2,3 M€, une couverture TV qui progresse ; merci du travail mené par Carole FORCE et Yannick SOUVRE ; souhaitons la finalisation d'un accord sectoriel d'ici la fin de 2023, l'occasion de saluer Stéphanie PIOGER et Amélie MOINE au pilotage.

2023 aura également vu 3 personnalités françaises occuper le devant de la scène internationale :

- Valérie GARNIER intègre le Hall of Fame de la fédération internationale ;
- Tony PARKER intègre lui le Hall of Fame américain, devenant le 1<sup>er</sup> français membre de cette illustre institution ;
- Victor WEMBANYAMA devient le 1<sup>er</sup> joueur français, numéro 1 de la draft NBA ; souhaitons-lui une magnifique carrière.

Soyons en fiers ! Il mérite tous nos applaudissements.

Encore quelques mots avant de clore cette intervention.

Il y a pratiquement 13 ans, j'ai été élu à la présidence de cette belle fédération, nous montions une équipe fédérale soudée, au service du basket français.

Dans un an, j'aurai l'occasion de tirer un bilan complet de 14 années, de 4 participations consécutives aux Jeux olympiques.

Je peux vous dire aujourd'hui que la mission d'un dirigeant fédéral s'est énormément complexifiée. Les bons résultats sont banalisés ; les mauvais sont amplifiés. La recherche de la polémique et la condamnation médiatique sont quotidiennes.

Restons solidaires et mobilisés vers notre ambition commune : réussir les Jeux et servir au mieux le basket français.

Il est temps de saluer celles et ceux qui, au quotidien, font vivre le basket français. Dans nos clubs, nos comités départementaux, nos ligues, notre ligue professionnelle, notre fédération, bénévoles et salariés, bravo et merci pour tout !

Sur ces mots de fin, je vous souhaite une très belle Assemblée Générale.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Monsieur Thierry BALESTRIERE, Secrétaire Général, pour le Rapport Moral et d'Activités (annexe 1) :**

Avant toute chose, information logistique : après la pause, nous invitons les récipiendaires de la médaille d'or et les présidents de ligues à prendre place dans l'espace dédié de cet amphithéâtre.

Quel plaisir de partager avec vous ce rapport moral à l'issue d'une saison très **riche** pour le basket français. **Riche** d'abord par son record de nombre de licenciés. Nous sommes le **premier** sport collectif en salle et le **premier** sport collectif féminin, le basket-ball démontre toute son **attractivité** et sa **popularité** à un an des Jeux Olympiques en France.

Que vous soyez remerciés, **vous** représentants des clubs, d'avoir permis par **votre** engagement ce record de pratiquants. Et même si nous **entendons** les difficultés pour trouver en nombre **suffisant** des **dirigeants**, des **techniciens**, des **officiels**, il faut nous reconnaître la capacité **collective** à **toujours** progresser. Et les chiffres, à date, prouvent que nous avons **toujours** des marges de progrès possible.

Et le rapport moral rédigé par les opérationnels et élus de la FFBB montre toute la **richesse** de notre activité. Comme à mon habitude j'en ai **extraît** quelques points, de manière **forcément** subjective.

Dans le giron de la présidence, la commission des finances s'est lancée, à la demande du bureau fédéral, sur une réflexion sur le **co-voiturage** de nos arbitres. Le coût des carburants, les engagements liés à l'environnement **nous** obligent à cette réflexion pour laquelle la conduite du changement sera un des chantiers **complexes** à mener cette saison.

Du côté du haut niveau des clubs, saluons le **doublé** Championnat – Eurocup des filles de l'ASVEL. **Bravo** à la LFB d'installer le basket féminin dans le paysage télévisuel avec **28** rencontres diffusées sur Sport En France. Et cette saison le dispositif est **encore** plus important avec **deux** diffuseurs et **deux** rencontres par journée en direct.

**Progression** toujours à saluer du nombre d'arbitres français au niveau international. 9 arbitres FIBA **dont 3 femmes** et 5 arbitres Euroleague. Et de plus, ces arbitres officient sur les compétitions majeures.

**Satisfaction** de voir la commission haut niveau des techniciens **fédérer** la corporation sur un nombre de sujets tous les ans plus importants en nombre et en contenus.

**Au revoir** Alain BERAL, **bonjour** Philippe AUSSEUR. Alain BERAL resté 12 ans à la tête de la LNB qui ont permis une évolution **importante et innovante** de la Ligue, dans une relation avec la FFBB toujours **cordiale** avec des visions à long terme **partagées**. Que Philippe AUSSEUR puisse **continuer** à travailler au développement de la Ligue, en maintenant ses relations de qualité, **essentiels**, avec la fédération. Sur la saison passée, à noter les **records** d'affluence spectateurs avec des pointes à 16319 pour Nanterre en Bet Clic Elite et 9483 pour Orléans en Pro B.

Notre délégation Formation & Emploi a connu une activité **intense**, avec des chantiers mis en œuvre avec une certaine réussite, mais aussi certaines **difficultés** opérationnelles qui ont provoqué quelques **irritants** pour les clubs.

**Pleine** réussite des 24 opérations Job Dating, qui permettent, **autour** du basket la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi.

**Poursuite** de la structuration du réseau des IRFBB avec l'INFBB. Cette structuration passe par une **gouvernance** claire et efficace, la constitution d'un **vrai** réseau, solide, face à des **commerciaux** de la formation toujours plus nombreux. Réseau également équipé en **qualité** par le développement d'outils informatiques, gestion des formations, e-learning, **essentiels** pour votre production mais également **nécessaires** au maintien des certifications qualité des organismes.

**Beau** succès des formations à destination des dirigeants, **innovantes** avec des carrefours d'échanges en distanciel, conviviales et de grande qualité avec le Campus. Et saluons également la montée en puissances, **à la main des Ligues** des Automnales et/ou Printanières.

Côté arbitres, le pacte tous engagés serait-il, **enfin**, la solution à nos difficultés à disposer d'arbitres en nombre **suffisant** pour nos rencontres. Saluons les **3000** jeunes entrés en formation cette saison. Notre **vrai** challenge à **tous** va être de les conserver, **sur la durée** dans cette mission de plus en plus difficile d'arbitre.

3x3 nouveau sport qui induit **également** un besoin d'arbitres qu'il convient de **détecter** et de **former**. Et le **vrai** challenge à relever est que le **niveau** de l'arbitrage progresse **aussi vite** que le niveau de jeu. Challenge complexe à relever

Un **irritant** rencontré cette saison par nos clubs désireux de recourir à un service civique. **Beaucoup** d'intervenants pour un même dossier, des délais **trop longs**, des fragilités de **ressources** côté FFBB ont généré **beaucoup** de mails d'**agacement**, voire de **découragement**. La situation est en voie de **normalisation**, soyez en rassurés.

Vous connaissez parfois la commission des techniciens, uniquement par son rôle de **contrôle** du statut. Rôle **ingrat** mais nécessaire. Et saluons l'évolution **positive** à compter de cette saison, avec une informatisation **complète** du processus. **Déclaration** de staffs, **modifications** de staffs, tout cela dans notre outil métier **FBI**. Une vraie révolution au **service** des clubs.

Quelques éléments retenus sur la **marque** FFBB :

**800 000** visiteurs par mois de nos différentes plateformes. **23** comptes sur les réseaux sociaux avec plus de 1.6 millions de fans et **222 millions** de personnes touchées !

Un nouveau partenaire **Intersport**, qui propose des offres commerciales **directement** pour nos licenciés. Mais aussi, **à noter**, des partenaires historiquement **5x5**, Suzuki, Moltern, qui réorientent leur accompagnement vers le **3x3**. Et saluons Kinder, **toujours fidèle**, qui via le Kinder Joy of moving Basket Day permet d'accueillir **112 000** enfants de **1 148** clubs.

Enfin, saluons notre équipe **événements** présente sur de plus en plus de manifestations, en **5x5**, en **3x3** avec, à chaque fois, des records d'affluence. Un vrai **savoir-faire** sur l'ensemble du territoire.

Passons maintenant à la délégation Clubs et Territoires, avec une commission clubs, **riche en effectif** qui œuvre tout d'abord sur la relation FFBB – Clubs. Principal sujet **l'affiliation** qui impose une analyse de plus en plus **fine** des dossiers, avec un rôle que **vous**, Ligues et Comités, devait tenir dans l'instruction des dossiers, notamment quant aux **alertes** que vous devez **nous** porter si des renouvellements d'affiliations prêtent à **questionnement**. Autre travail, sur la relation clubs-clubs, avec le sujet des **CTC** qui est prégnant. Le dispositif doit être **retravaillé**, son objet, sa complexité, sa finalité, **requestionnés**.

La commission territoire demande beaucoup **d'énergie** à l'accompagnement des structures à **faible** effectif. Mais n'est-il pas **dommage** que ceux qui en ont le plus **besoin** ne soient pas toujours **présents** quand nous souhaitons travailler avec eux, **pour** eux. C'est, à mon sens, une **obligation** de relai que vous avez auprès de vos clubs.

Saluons la vraie dynamique autour du plan **5000** équipements. **Nombreux** sont les terrains extérieurs mis en œuvre sur le territoire. Gageons qu'ils soient pleinement **utilisés** par les clubs de proximité pour **développer** leurs activités.

Le chantier est **énorme**, les clubs sont parfois en **difficulté**, mais la commission société et mixités a développé un arsenal d'outils, grâce à la collaboration de **2000 dirigeants**. Gageons que vous puissiez utiliser le fruit de ces ateliers au quotidien dans vos clubs.

**Féminiser** nos instances deviendra prochainement, via la parité, une **obligation**. Le programme Dirigeantes 2024 vise à accompagner des femmes dans la prise de **responsabilités**.

Enfin, cette délégation gère le **PSF**, que cela soit pour les ligues et comités, ou les clubs. C'est une charge **énorme** tant pour le **suivi** des subventions que pour **l'instruction** des demandes. Heureusement un nombre **colossal** de bénévoles permet ce travail. Mais ce modèle opérationnel **résistera-t-il** au temps quand on perçoit les **difficultés** de certains à **trouver** les ressources.

La délégation pratiques fédérales a vu **encore** cette année son activité augmenter. Outre les **traditionnelles** compétitions 5x5, **désormais** les pratiques du Vivre Ensemble se développent fortement.

Sur l'activité de la COMED, **deux** actions retenues, le développement du réseau des médecins agréés. Aujourd'hui se sont pas moins de **922** praticiens qui sont au **service** des licenciés. Autre travail sur la **règlementation** avec un **assouplissement** des obligations médicales pour les **techniciens** mais aussi un suivi **plus strict** des cumuls **jeu et arbitrage** pour les licenciés concernés. La **protection** des pratiquants est la raison d'être de la COMED même si **parfois** vous pensez que les règles sont trop contraignantes.

Je cite **rarement** les salariés de la FFBB dans mon propos, mais je ne pouvais pas évoquer **Gilles MALECOT**, copain de **jeu**, copain **arbitre**, qui depuis 17 ans **incarnait** le mini basket à la FFBB. **Belle** route à toi dans ce nouveau parcours de **retraité** Ce minibasket qui avec ses **181 000** licenciés a battu **tous** les records. Les clubs arrivent à faire de la **masse** et de la **qualité**, avec pas moins de **280 EFMB** sur le territoire. Et formulons une **ambition** aujourd'hui au regard de la progression encore importante du nombre de minibasketteurs cette année, que nous **battions** tous les records, cette saison, pour les **30 ans** de la fête nationale du minibasket.

A noter la mise en place des **2h de sport** supplémentaire en collège. Merci de **sensibiliser** les clubs situés à proximité d'un collège éligible de se **lancer** dans cette opération, source **d'attractivité** pour des licenciés mais aussi source potentielle de **financement** du salarié du club.

Nos compétitions 5x5 ont connu une saison **riche**, avec des championnats passionnants et des salles **remplies**. **Revers** de la médaille, avec une montée en puissance des **incivilités**. Même si nous sommes moins **impactés** que d'autres sports, nous devons mettre en place les actions pour réduire, contenir, ce **fléau**, car malheureusement notre société rend **impossible** le retour à une saisons à **0 incivilité**. **Foisonnement** des activités du Vivre Ensemble. Le basket santé s'installe de manière **durable** dans notre paysage basket. **Restons** les leaders d'un secteur fortement **concurrentiel** et motivons **nos** clubs pour qu'aucun n'ait de regret de voir quelqu'un **d'autre** faire ce qu'il n'a pas **osé** ou **voulu** faire. Le basket inclusif a débarqué. Le basketonik **décolle** tranquillement. Nous avons tous à faire cette **pédagogie** pour **vendre** ces produits en les rendant les **plus accessibles**, au **plus grand nombre**.

Notre délégation aux affaires juridiques et institutionnelles prend désormais une place de plus en plus **prépondérante** dans notre activité globale. La FFBB **n'échappe pas** à cette **surrèglementation**, à cette **judiciarisation** de notre société. **Nous**, dirigeants de basket, cela nous interpelle, parfois nous **agace**, mais force est de constater que cette tendance est **irréversible**.

L'important chantier mené cette saison a été celui de la **modification** des statuts de la FFBB, des Ligues et des Comités pour, entre autres, les rendre « loi du sport compatibles ». Mais soyez rassurés, **d'autres** chantiers arrivent, avec, par exemple, la **déclinaison** des obligations de l'agence française anticorruption. Et il est certain que quand la FFBB traite **112** dossiers d'appel, **553** dossiers disciplinaires, **13** conciliations au CNOSF, nous sommes bien loin de nos activités historiques !

La commission de contrôle de gestion, désormais **incontournable** dans la vie des clubs, avec ce double rôle de contrôle mais aussi de conseil, nous livre les chiffres des budgets moyens de nos clubs de haut niveau.

- Budget moyen LFB : 2 404 K€ (+19% en 2 saisons)
- Budget moyen NM1 : 1 123 K€ (+11% en 2 saisons)
- Budget moyen LF2 : 873 K€ (+21% en 2 saisons)

Satisfaisons-nous de cette forte progression, dans un contexte économique **compliqué**. Toutefois restons très **vigilants** sur les clubs de championnat de France et de Pré-national car des dérives **inquiétantes** sont constatées, imposant une vigilance accrue de la FFBB. D'où l'importance de continuer à **rencontrer** les dirigeants de ces clubs. Cette saison **400** d'entre eux ont été sensibilisés par la commission.

Ceci est à mettre en lien avec l'activité de la commission des agents sportifs qui a **épinglé** 9 agents sportifs FFBB, **25** clubs et présidents ainsi que **43** joueurs ou entraîneurs. Restons vigilants pour **sécuriser** les quelques **1350** contrats signés cette année.

La quatrième année de **dématérialisation** de la licence prouve la vraie **plus-value** de cette évolution **majeure** dans notre gestion. Revers de la médaille avec une forte **baisse** du nombre de licenciés souscrivant l'assurance **proposée** par la FFBB. Outre le **risque** que cela représente pour la **santé** de vos licenciés, cela impacte **l'économie** de la FFBB. Nous allons tenter de mettre en place des actions visant à **réduire** cette baisse.

La Fédération a poursuivi la mise en œuvre du contrôle de **l'honorabilité** de ses **éducateurs** sportifs et exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives. Le contrôle d'honorabilité pour les **arbitres** a été réalisé pour la **première fois** cette saison. Cela génère du travail important, notamment quant à la nécessité de disposer de **l'exactitude** des données personnelles des licenciés concernés.

Dans le domaine règlementaire, évolution **majeure** de la gestion des fautes **techniques** en distinguant désormais ce qui est du domaine du **comportement** et ce qui est du domaine du **jeu**. L'acceptabilité dans les territoires n'est pas **totale**ment garantie. Nous devons **accompagner** ces changements auprès de l'ensemble des acteurs impliqués.

Gageons que cette nouvelle gestion des fautes techniques **réduise** l'activité de la commission de discipline, qui outre les 133 dossiers disciplinaires a du instruire 366 dossiers de **cumul** de fautes techniques.

Rappel que la commission a ouvert **19** dossiers liés aux **paris sportifs**. Sur ce sujet nous devons continuer la **pédagogie** sur ce qui est possible et bien sur ce qui ne l'est pas.

Enfin, forte évolution dans l'instruction des dossiers puisque désormais l'utilisation de la **vidéo** est autorisée, à **l'exception** des dossiers de fautes techniques et de fautes disqualifiantes sans rapport

Terminons ce tour d'horizon de notre activité par le **3x3**. **Bravo** à vous pour avoir organisé un nombre **record** de tournois. Et ce à **tous** les niveaux et à destination de **publics** très différents. La pyramide des tournois est désormais **connue** de quasiment tous les dirigeants et le **maillage** territorial de la pratique est quasi acquis. Et je reste **convaincu** que la qualité **d'organisation** et de **jeu** que nous rencontrons sur les tournois internationaux,  **motive** un club, un comité une ligue à organiser ses propres tournois.

Les compétitions de clubs ont plus de mal à **s'installer**. Regrettons que **seulement 45** comités aient une offre 3x3 destinée aux **clubs**. Sans doute la **réticence** de certains dirigeants de **clubs** ou de **structures** reste encore un **frein** au développement. Mais quand nous **captions** nos difficultés à continuer à développer le 5x5, il me paraît **important** de continuer à vouloir aller sur **ce** champ de pratique pour continuer à nous développer, **différemment**.

Et bien sûr quand vous créez un nouveau sport, il est nécessaire de développer tout ce qui **contribue** à la pratique. Et le chantier est **colossal** et doit se faire très **vite**. Je veux parler des **outils** comme la plateforme 3x3, ou le ranking. Mais aussi les besoins en **détection** et **formation** des acteurs nécessaires au jeu, comme les REF. Difficulté **double**, car nécessité d'identifier des ressources et de faire cela dans un temps qui s'accélère toujours, car la pratique croît **rapidement**.

J'évoque toujours dans mon propos quelques activités transverses que j'ai le plaisir d'animer. Ainsi la saison dernière nous avons réfléchi, **à votre demande**, sur la forme de communication **directe** vers les ligues, comités et clubs. La multiplication des webinaires, des visios, sans forcément une **cohérence** de calendrier en interne à la FFBB nous a amenés à développer le concept des **RDV FFBB**. Installés dans un calendrier **récurrent**, avec des thématiques **connues à l'avance**, des webinaires se veulent être les **points de référence** de l'information fédérale. Nous **démarrons**, en douceur, notamment avec les **clubs**. Mais formulons le vœu que ces rendez-vous deviennent **incontournables** demain ! Pour cela nous avons **besoin** de vous, comme **relais**, mais aussi comme **contributeurs** de la définition des contenus.

J'avais **imaginé** durant le premier trimestre de l'année 2023, **terminer** mon propos par quelques mots, à **l'adresse** de Jean-Pierre SIUTAT, car comme **vous tous**, je pensais **qu'aujourd'hui** nous aurions avec nous le Président de FIBA Europe. Mais le 20 mai 2023, **d'une part** des gens sans parole, **d'autre part** des **salariés** d'une instance **internationale** pour lesquels le devoir de **réserve** ne fait pas partie du fonctionnement, en ont **décidé** autrement. **Tant pis** pour le basket européen, **tant mieux** pour le basket français qui conservera son **leader**, une année de plus. Et pour conclure, je voudrais vous faire part de la concrétisation, **aujourd'hui**, d'une **envie**. **L'envie** d'exercer ma mission de secrétaire général à **100%** de mon temps durant **une** saison. Envie désormais **réalité**, car j'ai **décidé** qu'à partir de **lundi** prochain, mes collègues de SNCF Réseau ne me verront **plus jamais** au bureau.

**Le Rapport Moral est ensuite soumis au vote de l'Assemblée Générale qui l'approuve à l'unanimité à mains levées.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER, Trésorier Fédéral pour le rapport financier :**

Bonjour à toutes et à tous,

C'est toujours un plaisir de vous retrouver afin d'évoquer ensemble les comptes de nos différentes filiales ainsi que ceux de notre fédération.

Je ne saurais commencer cette présentation sans saluer la présence de notre ami et ancien trésorier Remy Gautron sans oublier Jean Claude Bois qui a eu ces fonctions également.

Mes remerciements iront également à Rene Kirsch Président de la commission des finances et toute son équipe pour avoir répondu favorablement à toutes mes demandes.

Un grand merci également à toute l'équipe du pôle financier Nelly, Marion, Louis, Maxime sous la responsabilité d'Aurélie Bihais et Pascal Goudail.

Nous allons commencer par nos filiales.

## **FRANCE BASKET PROMOTION**

### Compte de résultats FBP 2022

- Produits : 933 K€ (prévisionnel : 996 K€)
- Charges : 927 K€ (prévisionnel : 941 K€)

Résultat : 6 K€ (prévisionnel : 55 K€)

Nous découvrons les comptes clôturés au 31/12/2022.

Il convient de noter que le CA de l'année 2022 s'approche du prévisionnel.

Nous avons retrouvé un CA d'avant Covid (environ 900 K€ contre 588 K€ l'année dernière).

Les charges sont maîtrisées, les achats de marchandises sont en dessous du prévisionnel mais en corrélation avec le montant du CA et les charges externes légèrement au-dessus du budget en raison de l'inflation.

Ce qui nous amène à un bénéfice de 6 K€ contre -39 K€ en 2021.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la boutique, Isabelle, Julien et Raphael pour leur investissement tout au long de l'année sous le contrôle de Remy Gautron.

## **COMITÉ D'ORGANISATION**

### Compte de résultats CO 2022

- Produits : 3 484 K€ (prévisionnel : 2 422 K€)

- Charges : 3 593 K€ (prévisionnel : 3 516 K€)

Résultat : - 109 K€ (prévisionnel : - 1 094 K€)

Le déficit prévu lors de la constitution du budget 2022 s'élevait à -1 094 K€.

Nous terminons l'exercice avec un résultat déficitaire de -109 K€, soit 985 K€ d'économies réalisées.

Ce bon résultat est dû à une bonne gestion des charges, mais aussi et surtout à un taux de remplissage des salles de plus en plus élevé, en effet nous atteignons quasiment 100% dans toutes les salles qui reçoivent nos équipes de France, que ce soit les filles ou les garçons.

Après l'imputation de ce déficit, les capitaux propres du CO sont toujours positifs à hauteur de 380 K€.

Merci à toutes les personnes du CO sous la houlette de Nadine qui font un travail remarquable.

## **FFBB INVEST**

### Compte de résultats FFBB INVEST 2022

- Produits : 0 K€
- Charges : 123 K€

Résultat : - 123 K€

N'ayant pas d'activité commerciale, les seuls produits possibles sont les dividendes qui remonteront des filiales ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec Play in.

Les comptes de FFBB Invest sont déficitaires à hauteur de 123 K€.

Nous retrouvons 23 K€ de charges pour des honoraires d'avocats et de conseil et 100 K€ d'abandon de Compte courant sur Play in afin de soulager la trésorerie dans l'attente du résultat du tribunal Administratif (432 K€) qui est toujours en cours à l'heure où je vous parle.

## **PLAY IN**

### Compte de résultats PLAYIN 2022

- Produits : 1 667 K€ (prévisionnel : 1 806 K€)
- Charges : 1 903 K€ (prévisionnel : 1 883 K€)

Résultat : - 236 K€ (prévisionnel : - 77 K€)

Il s'agit du deuxième bilan de PLAY IN.

Nous enregistrons un déficit de -236 K€.

Nous pouvons voir que les charges sont globalement maîtrisées, étant proches du prévisionnel (-1%).

L'écart se situe sur les produits - 8,3%, qui est dû à l'apparition du variant omicron courant janvier 2022.

En effet notre activité au premier semestre 2022 s'est montée à 641 K€ contre 866 K€ au second (CA hors franchise et hors partenariat), ce chiffre est notre record depuis l'ouverture des Hoops Factory.

Sans le variant omicron, nous aurions réalisé un CA conforme au prévisionnel ce qui nous aurait permis de ramener le déficit à celui annoncé.

Pour votre parfaite information la situation au 30/09/2023 permet de dégager un résultat positif d'environ 23 K€, de plus Play in est autonome en Trésorerie depuis le début d'année 2023.

Nous devrions atteindre notre objectif fixé d'être bénéficiaires au bout de 3 ans d'exercice.

Enfin, à noter l'apparition des Hoops Factory dans la Série LUPIN sur Netflix.

Ayant terminé avec nos différentes filiales, nous allons passer au bilan de la Fédération.

#### Résultat FFBB 2022-2023

- Total Produits : 39 215 K€ (prévisionnel : 34 632 K€)
- Total Charges : 40 907 K€ (prévisionnel : 36 238 K€)

Résultat : - 1 692 K€ (prévisionnel : - 1 607 K€)

Les produits s'élèvent à 39 215 K€ pour 34 632 K€ soit un réalisé de 113%.

L'écart réside essentiellement sur les produits des licences assurances comme vous pourrez le constater par la suite mais ce chiffre aurait pu être plus important sans la chute importante des cotisations assurances (-20%).

Les charges s'élèvent à 40 907 K€ pour 36 238 K€ soit un réalisé de 113%.

L'écart entre les produits et les charges nous fait réaliser un résultat négatif de 1 692 K€ (le budget prévisionnel prévoyait une perte de 1 607 K€).

Le nombre de licenciés à mi-saison nous a permis de faire le choix d'engager des dépenses complémentaires tout en respectant notre objectif prévisionnel plutôt que de terminer à l'équilibre.

Vous le savez, j'étais partisan d'un exercice de 24 mois post covid afin d'atténuer le décalage des charges et des produits. Nous n'avons pas pu le faire pour des raisons légales.

Mais nous pouvons constater que le résultat 21/22 (+1993 K€) moins le résultat 22/23 (-1692 K€) nous aurait permis de dégager un résultat de +300 K€ sur 2 ans.

### **Produits réalisés 2022/2023 :**

39 215 K€ (prévisionnel : 34 632 K€)

#### Affiliations, licences, compétitions :

Les produits cumulés « affiliations, licences et compétitions » sont supérieurs au prévisionnel (+1,3 M€). La principale raison est l'augmentation des licenciés 12,6% après l'augmentation de 24,8% réalisé la saison dernière.

#### Partenariat :

Le décalage entre le prévisionnel et le réalisé (+ 57 K€) réside essentiellement sur des bonus équipementier suite aux résultats des EDF en 2022.

#### LNB :

Nous avons un léger écart, entre le prévisionnel et le réalisé d'environ 8% soit 242 K€ suite à des régularisations antérieures de droits TV internationaux et l'augmentation des indemnités arbitres.

Basketball Magazine : Ras.

#### Subventions :

Les subventions sont supérieures au prévisionnel suite aux aides supplémentaires obtenues (+853 K€) : fond de compensation suite covid (600 K€) + audiovisuel LFB (125 K€).

#### Produits divers :

Ils sont en hausse de 44% et sont constitués principalement par :

- Des produits de l' INFFBB qui s'élèvent à + 50 K€ par rapport au prévisionnel
- Des produits liés à la charte des officiels 21/22 (240 K€ cependant, nous retrouverons également ce montant dans les charges)
- 997 K€ de reprise de provision dans le cadre du litige opposant la FFBB à Altice
- Des avances de charges qui n'ont pas d'impact sur le résultat car elles sont refacturées à l'euro près aux donneurs d'ordre pour environ 1M€

### **Charges réalisées 2022/2023 :**

40 907 K€ (prévisionnel : 36 238 K€)

Concernant les charges, nous allons les analyser Pôle par Pôle.

#### Pôle DIRECTION POLITIQUE ET DIRECTION GÉNÉRALE :

1 781 K€ pour un budget de 1 744 K€ soit +2%.

Le dépassement s'explique principalement par l'organisation du séminaire de Troyes qui n'était pas prévu au budget.

Pôle ADMINISTRATION ET FINANCES :

9 594 K€ pour un budget de 8 087 K€ soit un dépassement de 18%

Les raisons principales sont :

- 1) 1M€ de charges à refacturer que nous avons vu précédemment dans les produits.
- 2) 307 K€ par rapport au prévisionnel sur les échanges marchandises et médias mais nous retrouvons les mêmes produits donc l'impact est neutre sur le résultat.

Pôle HAUT NIVEAU :

15 783 K€ pour un budget de 12 116 K€ soit +30%.

Les frais de fonctionnement sont au-dessus du prévisionnel :

- Département recherche statistiques pour 53 K€ (prestataire proballers)
- 

Concernant les actions, les principaux dépassements sont :

- 1 974 K€ sur les EDF 5x5
- 515 K€ sur les EDF 3x3
- 290 K€ sur l'équipe Pro Team 3x3 Paris
- 140 K€ sur l'arbitrage HNO (compensés par les produits LNB)

Pôle FORMATION ET EMPLOI :

2 320 K€ pour un budget de 2 134 K€ soit 8% de dépassement.

Le fonctionnement est en baisse de 83 K€, cette variation s'explique principalement par des décalages entre les départs de certains salariés et les arrivées de leurs remplacements.

Concernant les actions, le réalisé est en dépassement de 269 K€ dont 239 K€ liés à la charte des officiels, non prévu au budget, comme vu dans les produits.

Pôle MARQUE :

3 177 K€ pour un budget de 3 171 K€

Fonctionnement : légèrement au-dessus du budget (+ 52 K€)

Actions : légèrement en dessous du budget (- 46 K€) ce qui permet de compenser le léger dépassement sur le fonctionnement.

Pôle CLUBS & TERRITOIRES :

3 311 K€ pour un budget de 3 485 K€ soit -5%

Fonctionnement (-270 K€) : les explications sont de plusieurs ordres :

- Arrêt des chargés de développement pour 220 K€ (frais + salaires)

Actions (+96 K€) :

- dépassement sur les charges des 6 zones métropolitaines (lié à l'inflation : hôtellerie + déplacements)

Pôle PRATIQUES FÉDÉRALES :

3 319 K€ pour un budget de 3 736 K€ soit -11%

Pas de commentaires particuliers sur le fonctionnement.

Concernant les actions, les charges les plus importantes sont passées sur le dernier exercice.

Pôle AFFAIRES JURIDIQUES & INSTITUTIONNELLES :

1 181 K€ pour 1 134 K€ soit 4%

Concernant les actions, léger dépassement de 54 K€ s'expliquant par :  
- une forte hausse des dossiers traités par la commission de discipline, la chambre d'appel et la CCG.

Pôle 3X3 :

441 K€ pour un budget de 631 K€ soit -30%

Cette diminution se situe principalement sur les actions (écart de 152 K€).

En effet, avec la validation tardive du calendrier de la FIBA sur la saison 22/23 nous avons été dans l'obligation de provisionner à hauteur de 300 K€ pour des factures non parvenues (validée par le BF).

**BILAN 2022/2023**

Bilan Actif au 31 mai 2023

Total Bilan : 21 423 K€ (2021-22 : 23 773 K€)

CONCERNANT LE BILAN, CELUI-CI PASSE DE 23 773 K€ A 21 423 K€ .

Concernant les actifs deux points importants à signaler :

Le premier porte sur l'augmentation des immobilisations corporelles relative à l'opération d'acquisition des terrains mobiles avec l'ANS (plan 5 000 équipements, au moment de l'arrêté des comptes nous avons un certain nombre de terrains non livrés et nous avons dû passer des avances et acomptes sur immobilisations.

Le second porte sur les charges constatées d'avance en augmentation en raison principalement de la billetterie JO 2024.

Bilan Passif au 31 mai 2023

Total Bilan : 21 423 K€ (2021-22 : 23 773 K€)

## CONCERNANT LE PASSIF :

Nos fonds propres passent de 8 249 K€ à 10 242 K€, représentant 48% du passif. Augmentation liée principalement au résultat 21/22.

A noter que nos fonds propres passeront à 8 551 K€ après l'affectation du résultat 2023, en report à nouveau.

Nos provisions pour risques et charges diminuent, cette baisse s'explique essentiellement par la reprise de la provision de 1M€ dans le cadre du litige FFBB contre Altice.

## **Rapport du Commissaire aux Comptes, par Madame Florence BALIN :**

### **1 - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Basketball relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Fédération** à la fin de cet exercice.

### **2 - Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er juin 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **3 - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les

appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

#### - Titres de participation et avances financières

Les titres de participation représentent un montant brut de à 1 030 593 € à l'actif du bilan. De plus, les avances non rémunérées aux filiales et associations affiliées à la Fédération s'élèvent à 1 365 261 €.

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût historique et dépréciés éventuellement sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites en page 14 de l'annexe.

Par ailleurs, la page 17 de l'annexe détaille les données financières des principales filiales et participations.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir les perspectives de rentabilité et la cohérence des hypothèses retenues pour l'établissement des budgets prévisionnels des activités des filiales établis sous le contrôle de la direction générale.

Toutefois, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, la réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées. En ce qui concerne la filiale **FFBB INVEST** qui détient les titres de la société **PLAYIN**, la réalisation de ces prévisions est conditionnée par le développement de manifestations et tournois dans les salles de sport et la signature de contrats commerciaux et de franchise.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du **trésorier** et du **Bureau Fédéral** et dans les autres documents adressés **aux membres** sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion du Bureau Fédéral. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## **5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Bureau Fédéral** en date du 13 octobre 2023.

## **6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre **association**. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

## **Rapport Spécial sur les conventions réglementées**

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **- Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.612-7, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce.

- **Convention de sous location avec le COMITE D'ORGANISATION**

Selon la convention de sous location, le **COMITE D'ORGANISATION** met à la disposition de la **FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL** une partie du 3 étage de l'immeuble sis 117 rue château des rentiers à Paris (13 ème arrondissement). Au titre de l'exercice, le COMITE D'ORGANISATION vous a facturé la somme de 64 492 € HT représentant le loyer et les changes locatives à facturer en sus.

- **Convention de mise à disposition de personnel avec la société FRANCE BASKET PROMOTION**

Dans le cadre de la convention de coopération signée le 30 septembre 2014, la **FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL** met à disposition de sa filiale des moyens et services. Au titre de l'exercice, la **FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL** a facturé 195 317 € HT au titre de la mise à disposition de personnel

- **Convention de collaboration et de mise à disposition de personnel avec le COMITE D'ORGANISATION**

**Dans le cadre de la convention de collaboration signée le 30 septembre 2014, la FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL met à disposition du COMITE D'ORGANISATION des moyens et services.**

**Par ailleurs, la FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL met à disposition du COMITE D'ORGANISATION plusieurs salariés dont le coût chargé des cotisations patronales est refacturé.**

**Au titre de ces deux conventions, une somme de 447 774 € HT a été refacturée.**

- **Rémunération du Président**

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Basket-ball et sur autorisation du Comité Directeur, il a été décidé de rémunérer le Président.

En outre, la Fédération Française de Basketball bénéficie d'une convention de mise à disposition de Mr Jean-Pierre Siutat par le Conseil Général des Hautes Pyrénées.

Au titre de ces deux contrats, le coût global de la Présidence y compris les charges sociales patronales s'est élevé à 160 565 € pour l'année civile 2022.

- **Avances en compte courant**

A la date du 31 mai 2023, les avances financières non rémunérées accordées aux filiales et les avances vis-à-vis des associations liées sont les suivantes :

En euros	Avance financière (actif)	Dettes (passif)
Sas FBP	100 261	
Sas FFBB INVEST/ Sas PLAYIN	1 265 000	
Association Centre Fédéral de Basketball (CFBB)		158 000
<b>Total</b>	<b>1 365 261</b>	<b>158 000</b>

- **Contrat de développement du basket et contrat de soutien au 3x3 signés avec l'association CENTRE FEDERAL DE BASKET – (CFBB) : contribution financière pour la saison 2022/2023**

Sur proposition du Comité Directeur du 8 juillet 2022 et du budget prévisionnel 2022/2023 présenté lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2022, la FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL (FFBB) a signé avec le CFBB un contrat de développement le 15 octobre 2022 par lequel il confie au CFBB la réalisation des activités suivantes :

- a) La détection et la sélection de futurs espoirs du basket-ball français ;
- b) La gestion et l'animation de pôles espoirs destinés à accompagner de jeunes joueurs et joueuses de basket-ball vers l'élite ;
- c) Et plus généralement, la mise en œuvre du Projet de Performance Fédéral conçu par la FFBB.

Par ailleurs, dans le contrat de soutien au 3x3 signé le 15 octobre 2022, la FFBB confie au CFBB toutes les activités liées à la constitution et l'animation d'une équipe professionnelle masculine de basket-ball 3x3 et, le cas échéant, d'une équipe professionnelle féminine de basket-ball 3x3.

Selon les termes de la convention de contribution financière signée le 15 octobre 2022 et reprenant les deux précédents contrats, la FFBB versera au CFBB une contribution financière forfaitaire de 1 000 000 € (un million d'euros) pour la saison sportive 2022/2023 se terminant le 30 juin 2023.

A ce titre, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2023, la FFBB a versé une contribution financière de 890 000 € au CFBB.

- **Conventions intervenues depuis la clôture**

Nous avons été avisés des conventions suivantes, intervenues depuis la clôture de l'exercice écoulé.

- **Contrat de développement du basket et contrat de soutien au 3x3 signés avec l'association CENTRE FEDERAL DE BASKET – (CFBB) : contribution financière pour la saison 2022/2023**

Pour la saison 2023/2024 marquée par la préparation des Jeux Olympiques de Paris, la nouvelle convention de contribution financière signée le 10 octobre 2023 reprenant les deux contrats de développement et de soutien porte la contribution financière de la FFBB en faveur du CFBB à un montant maximal de 2 500 000 €. Le montant sera réajusté à la clôture des comptes du CFBB au 30 juin 2024.

#### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Convention de sous-location avec la société France BASKET PROMOTION**

La FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL a signé une mise à disposition gratuite de locaux avec sa filiale la société France BASKET PROMOTION.

Personnes concernées :

La FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL est membre de l'association COMITE D'ORGANISATION et actionnaire de la société France BASKET PROMOTION.

Jean-Pierre HUNCKLER est Président du conseil d'administration des sociétés FFBB INVEST et PLAYIN. Il est Trésorier de la FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL.

Michel RAT est Président de l'association CENTRE FEDERAL DE BASKETBALL et Président d'honneur de la FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL.

**Le Rapport Financier, soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale, est adopté à l'unanimité.**

#### **AFFECTATION DU RÉSULTAT :**

Affectation du résultat : - 1 691 735 €

Nous vous proposons d'affecter ce résultat en report à nouveau pour 91 735€ et pour 1 600 000€ au fonds de réserve.

Le fonds de réserve doté en 21/22 sera donc totalement utilisé après affectation du résultat 22/23.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.**

## **Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER reprend ensuite la parole :**

Après le bilan de la saison 2022/2023, nous allons passer au budget de la saison en cours 2023/2024

### **Les Produits**

41 187 K€ pour 34 632 K€            soit + 18,93 %

Les produits s'élèvent à 41 187 k€ pour 34 632 k€ soit +18,93%

### **CONCERNANT LES PRODUITS :**

Nous dépassons la barre des 41 M€, c'est un record mais nous avons pour cela plusieurs explications.

Tout d'abord les produits licences assurances qui augmentent de 3144 K€ et passent de 10580 K€ à 13724 K€.

Le chapitre compétition augmente de 234 K€ à la suite de l'augmentation des forfaits arbitrage avec le passage des frais kilométriques de 0,38 à 0,40 cts.

Le partenariat augmente de 4,7 % pour dépasser les 7,2 M€

La LNB : en attente de la signature du nouveau protocole financier

Les aides et subventions sont en augmentations de 1 891 K€, cette augmentation se décompose sur les plus gros postes de la façon suivante :

- 1) 967 K€ pour la haute performance et l'aide à la mise en place de notre équipe pro féminine.
- 2) 200 K€ d'aide pour la tournée de l'équipe de France garçon au Japon.
- 3) 300 K€ de partenariat pour l'équipe de France 3x3 féminine.
- 4) 160 K€ d'aide ans pour la diffusion des match lfb.
- 5) 180 K€ pour les tournois challenger mais on les retrouve en charges.

Les produits pôle formation augmentent de 480 K€ mais avec des charges en augmentation afin de développer notre INFBB plus rapidement.

Les produits divers sont en baissent de 751 K€. En effet, nous avons repris 1440 K€ de fond dédié pour le développement club 3.0 FFBB

Les produits de la formation progressent de 40%. En effet, nous allons augmenter le nombre de stagiaires, en passant de 10 à 12 stagiaires par session.

### **Les Charges**

41 187 K€ pour 36 238 K€ soit + 13,66 %

Notre budget charges passe de 36 238 K€ à 41 187 K€ soit + 13,66%

Direction Politiques et Direction Générale :

1 515 K€ pour 1 744 K€

Il passe de 1744 K€ à 1515 K€, une baisse de 13 % liée principalement à une baisse de charges salariales basculées sur d'autres pôles.

Mais également à une baisse de frais de fonctionnement sur les réunions BF et CD.

Également une ligne budgétaire avait été créée pour l'organisation du match des champions de la fédération tunisienne qui n'a pas eu lieu et qui n'est plus d'actualité cette année.

Pôle Administration et Finances :

8 081 K€ pour 8 087 K€

Il passe de 8087 K€ à 8081 K€.

Rien de particulier à expliquer sur ce pôle qui est constant dans ces charges sur les deux saisons.

Pôle Haut Niveau :

16 673 K€ pour 12 116 K€

Il passe de 12 116 K€ à 16 673 K€ soit une augmentation de 37,61% .

Les principaux postes sont :

Stages et compétitions pour 283,5 K€

Accompagnement des équipes Pro filles pour 1400 K€, nous avons des aides de l'ANS en produits pour 700 K€.

Accompagnement de l'équipe Pro garçons pour 1000 K€, nous sommes aidés à hauteur de 600 K€.

Diffusion TV Ligue Féminine en augmentation de 94 K€ mais compensés par les aides ANS.

Augmentation des indemnités arbitres Betlic Elite et Pro B pour 274 K€ (suite à la revalorisation des indemnités la saison précédentes) mais compenser en produit par la convention financière LNB.

Pôle Formation et Emploi :

2 471 K€ pour 2 134 K€

Il passe de 2134 K€ à 2471 K€ soit une augmentation de 15,73%

L'augmentation est liée à la mise en place de formations nouvelles comme des formations de marketing et communication en partenariat avec les Ligues de Bretagne, Occitanie et Pays de la Loire mais aussi des Formations complémentaires BPJEPS avec la Bretagne, le coût global de 516 k€ est compensé par les produits comme évoqué précédemment.

Pôle Marque :

3 313 K€ pour 3171 K€

Il passe de 3171 K€ à 3313 K€ soit une augmentation de 4,5%.

L'augmentation s'explique par une augmentation de la charge salariale à hauteur de 100 K€ et des Prestations de services que l'on doit comptabiliser suite au contrôle AFA pour 65 K€ mais compenser en produits marketing.

Pôle Clubs et Territoires :

3 253 K€ pour 3 485 K€

Il passe de 3 485 K€ à 3 253 K€ soit une baisse de 6,6%.

Cette baisse est due en grande partie à l'arrêt des chargés de développement.

Pôle Pratiques Fédérales

3 793 K€ pour 3 736 K€

Il passe de 3736 K€ à 3793 K€

Pas de commentaires particuliers, stabilité globale au niveau de ce pôle.

Pôle Affaires Juridiques et Institutionnelles :

1 215 K€ pour 1 134 K€

Il passe de 1134 K€ à 1215 K€ soit une augmentation de 7,1%.

Ces chiffres s'expliquent par une augmentation des frais de fonctionnement de la chambre d'appel et de la commission de discipline (plus de dossiers à traiter) mais aussi de la commission de contrôle de gestion.

Également à signaler une légère augmentation de la masse salariale.

Pôle 3x3 :

873 K€ pour 632 K€

632 K€ à 873 K€ soit une augmentation de 38,3 %.

En valeur numéraire cette augmentation est de 242 K€ et représente les coûts FIBA pour l'organisation des tournois challenger, une partie est compensée par des produits.

**Le budget pour la saison 2023-2024 soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Madame Stéphanie PIOGER, Vice-Présidente déléguée aux Affaires Juridiques et Institutionnelles :**

Madame, Monsieur,

A chaque fois, je me dis, comment vais-je pouvoir terminer mon propos en ayant pu vous convaincre que le droit est vivant, que le droit n'est pas « barbant » ?

L'année passée, vous avez été gâtées : stratégie nationale, contrat de délégation, convention de subdélégation.

La loi du 2 mars 2022 nous a fait réfléchir. Comment appliquer un texte général ? comment adapter un texte législatif à notre fédération, à notre vie organisationnelle, à notre réalité : une fédération, une ligue, un comité, un club ?

Vous avez entendu notre président fédéral : anti-corruption, AFA, engagements, éthique, probité, ...

Nos statuts qui régissent notre vie association doivent être le reflet de tous ces principes.

En préparant cette intervention, je me suis posée la question de savoir s'il fallait vous faire une lecture exhaustive des statuts et du règlement intérieur.

Puis raisonnablement, il nous a semblé plus utile de vous présenter les principes, les modifications, les raisons des choix faits par le comité directeur fédéral.

Je vais donc m'attacher à vous présenter les grands thèmes concernant les statuts de la ligue nationale de Basket, les statuts et le règlement intérieur de la FFBB.

### **Statuts de la Ligue Nationale de Basket**

#### Évolutions statutaires indispensables

- Absence d'évolutions majeures depuis 10 ans
- Apporter davantage de démocratie, de modernisation, de transparence et de représentativité
- Intégrer les évolutions du plan stratégique et la nouvelle convention de subdélégation

#### Assemblée Générale

- Présence de 2 femmes minimum :
  - 1 femme parmi les 4 représentants du Comité Directeur FFBB à l'AG LNB
  - 1 femme parmi les 7 personnalités qualifiées UCPB
- Pondération des voix : pour les sujets exclusivement PRO B : 2 voix par club de PRO B contre 1 voix par club de Betclit Elite & inversement pour les sujets généraux
- Réunion de l'AG ordinaire deux fois par an

### Comité Directeur : 20 membres (au lieu des 17 actuels)

- Ajout d'un 3<sup>e</sup> représentant des clubs de PRO B, d'un représentant des arbitres et d'une personnalité qualifiée supplémentaire
- Présence de 2 femmes minimum :
  - ❑ 1 femme parmi les 3 représentants du Comité Directeur FFBB à l'AG LNB
  - ❑ 1 femme parmi les 4 personnalités qualifiées
- Le Président FFBB peut être membre au titre des représentants Comité Directeur FFBB
- La personne qualifiée FFBB sera désormais élue au Comité Directeur et non plus désignée
- Pondération des voix : 2 voix pour le représentant des joueurs et 2 voix pour le Président UCPB/SCB/SNB

### Bureau :

- De 6 à 8 membres (au choix du Président LNB)
- Désignation d'un VP en charge des finances

### Président :

- Limitation du nombre de mandats à trois
- Ne peut être élu que parmi les personnalités qualifiées désignées par les clubs, joueurs et entraîneurs
- Rémunération : Président et deux autres membres du Comité Directeur maximum
- Principe d'une rémunération validée par l'AG
- Montant arrêté par le Comité Directeur sur proposition du Bureau
- Montant porté immédiatement à la connaissance de l'AG

→ Les Statuts de la LNB seront soumis au vote de l'AG FFBB lors d'une consultation à distance – mi-novembre 2023.

### **Ratification des résultats de la consultation à distance de l'AG du 22 au 27 décembre 2022**

#### **Approbation de la Convention de subdélégation FFBB/LNB pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2026**

Total des voix de l'ensemble des délégués : 408 807  
Quorum : 204 404  
Voix exprimées : 269 709  
Résultats de la consultation :

Pour	Contre	Abstention
269 709	0	0

## Protocole financier FFBB/LNB

- En attente de sa validation par les Comités Directeurs de la Fédération et de la Ligue Nationale de Basket avant soumission aux Assemblées Générales
- Consultation à distance de l'Assemblée Générale avant la fin de l'année

## Statuts FFBB Règlement Intérieur FFBB

La Loi du 2 mars 2022 pour démocratiser le sport

- Modification statutaire et amendement des Statuts fédéraux
- Modification du Règlement Intérieur en cohérence
  - Vote direct des clubs pour l'Assemblée Générale Elective
  - Parité au sein des instances dirigeantes de la FFBB : Comité Directeur et Bureau Fédéral
  - Limitation à 3 du nombre de mandats du Président de la FFBB
  - Création d'une Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN)
  - Comité Directeur : 40 membres dont
    - 2 représentants de la CAHN
    - 1 représentant des entraîneurs
    - 1 représentant des arbitres
  - Bureau Fédéral : 18 membres dont
    - 2 représentants de la CAHN

## ZOOM

### 1. Le vote à l'Assemblée Générale Elective

- Vote direct des clubs et des licenciés individuels (= les membres de la Fédération) : 50 % des voix
  - 1 association sportive = nombre de voix égal à son nombre de licenciés
  - 1 établissement = 1 voix
  - 1 licencié individuel = 1 voix
- Vote des représentants des Comités Départementaux/Territoriaux et des Ligues Régionales : 50% des voix
  - CD/CT = nombre de voix égal au nombre de licenciés des associations dont aucune équipe n'évolue en championnat de France de son ressort territorial + licenciés individuels hors association de son ressort territorial + établissements.
  - LR = nombre de voix égal au nombre de licenciés des associations dont au moins une équipe évolue en championnat de France dans son ressort territorial
  - + pour les LR UM : les licenciés individuels hors association et établissement

→ Le nombre des licenciés est arrêté trente (30) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Elective

## 2. Les représentants des CD/CT et LR à l'Assemblée Générale Elective

Désignés par leur Comité Directeur en leur sein, au scrutin secret à la majorité simple  
Détermination du nombre de représentants, à stricte parité, selon les seuils suivants :

De 0 à 7000 voix : 2 représentants [1 homme et 1 femme]

À partir de 7001 voix : 4 représentants [2 hommes et 2 femmes]

Des suppléants à parité sont également désignés.

Ils sont désignés pour 4 ans.

## 3. Le Président de la FFBB

- Election du Président par l'AG électorale au scrutin secret à la majorité absolue
- Limitation à 3 mandats de plein exercice
  - 1 mandat de plein exercice = 4 ans
  - 1 mandat de 2 ans est réputé être un mandat de plein exercice
- Rétribution :
  - Principe : compétence de l'AG
  - Montant : compétence du Comité Directeur et information de l'AG

## 4. Commission des Athlètes de Haut-Niveau (CAHN)

- Création de la CAHN au 1er janvier 2024
- Composition :
  - 6 membres SHN minimum désignés par le Comité Directeur à parité
  - Dont 2 membres siégeront aux Comités Directeur et Bureau Fédéral
- Définition du Sportif de Haut-Niveau (SHN)
  - A ou a été inscrit sur les listes ministérielles (HN, Espoirs Réserve) au cours de l'Olympiade ou des 2 dernières Olympiades
  - Avoir participé à au moins 2 compétitions internationales majeures

## 5. Les représentants des arbitres et des entraîneurs

- Définitions :
  - Est considéré comme un arbitre, toute personne licenciée :
    - Ayant été désignée au moins une fois au cours de la saison sportive de l'élection
    - Titulaire d'un niveau d'arbitrage (enregistré dans FBI)
    - Agée de 16 ans révolus au jour de l'élection
    - Ayant déclaré « arbitrer » lors de sa prise de licence fédérale
  - Est considéré comme un entraîneur, toute personne licenciée :
    - Titulaire d'un diplôme fédéral (enregistré dans FBI)

- Agé de 16 ans révolus au jours de l'élection
- Ayant déclaré « entrainer » lors de sa prise de licence fédérale
- 1 représentant arbitre et 1 représentant entraîneur :
  - élus par leurs pairs, siégeront au Comité Directeur
  - Avant l'organisation du vote, un tirage au sort sera effectué pour déterminer quel collège devra désigner un représentant masculin / féminin.

#### 6. Autres évolutions

- Possibilité de tenir les réunions des instances dirigeantes à distance
- Précisions relatives à la perte de la qualité de membre de la FFBB
- Ajout de dispositions quant au retrait / à la suspension de licence

#### 7. Harmonisation du Règlement Intérieur

- En lien avec les modifications statutaires :
  - Délégués à l'AG électorale
  - Parité
  - ...
- Définition du fonctionnement de la CAHN (composition, conditions, rôle etc.)
- Définition de la représentation des arbitres et des entraîneurs (composition des collèges, conditions, rôle etc.)

**Jean-Pierre SIUTAT soumet au vote de l'Assemblée Générale les statuts et le Règlement Intérieur de la FFBB.**

**L'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité des membres présents, les statuts et le Règlement Intérieur de la FFBB.**

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT donne ensuite la parole à Alain CONTENSOUX, Directeur Technique National et Directeur Général :**

Mesdames et Messieurs bonjour,

C'est avec un réel plaisir que je retrouve cette assemblée générale après avoir manqué celle d'Ajaccio pour des raisons médicales.

Ce plaisir est d'autant plus grand, que la Vendée est un département dans lequel j'ai eu la joie de me rendre régulièrement pour travailler avec Rémy GAUTRON, alors Trésorier Général de la fédération, dans son fief de Ste Hermine.

J'ai quelque peu modifié ma présentation cette année en ne reprenant pas, comme par le passé, les activités de chaque Pôle mais plutôt en vous exposant l'activité des services sous l'angle, d'une part du Directeur Technique National puis, d'autre part du Directeur Général.

J'en profite pour rappeler que ces deux missions, qui me sont confiées concomitamment par la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et par le Président de la fédération, sont complémentaires et permettent une plus grande efficacité et la mobilisation de tous les services sur des actions transversales. Par exemple pour des actions citoyennes initiées par le Ministère qui sont autant supportées par le Pôle de Sébastien DIOT que celui de Matthieu SOUCHOIS, ou bien encore l'application de la loi Sapin 2, dont nous reparlerons un peu plus tard, tout en prenant en considération le nécessaire investissement autour des équipes de France, de la formation ou bien encore du développement de la pratique.

Je voudrais enfin signaler que cette double mission de DTN et de DG fait des émules puisque bon nombre de fédérations ont désormais cette organisation qui a fait ses preuves depuis plusieurs années et pas que chez nous. C'est sans doute le sens de l'évolution des postes de DTN à l'avenir. Message subliminal en quelque sorte...

J'ai souhaité vous exposer la place de la France dans le ranking mondial. D'abord en Basket 5X5 puis en 3X3. Ils ne correspondent pas, à mon sens, en 5X5, à la réalité sportive qui nous a vu, chez les hommes faire un podium lors de trois des quatre dernières compétitions internationales...

En effet, Plusieurs nations sont devant nous dans ce ranking alors qu'elles étaient absentes du podium des JO de Tokyo ou de la Coupe du Monde 2019. Une spécificité FIBA de ne pouvoir en trouver les raisons...

Je me dois de ne pas occulter le résultat très décevant de l'Equipe de France A Masculine conduite par Vincent COLLET pendant cette dernière Coupe du Monde. J'en profite pour souligner que Vincent a su, une nouvelle fois encore, nous qualifier pour cette compétition avec une équipe amputée des joueurs NBA et d'Euroleague. Equipe qui a montré, à l'occasion des fenêtres internationales, de vraies qualités sur et en dehors du terrain.

S'agissant de la CM 2023, l'équipe de France ne s'est pas qualifiée au 2ème tour et termine à la 18 ème place / 32 nations.

Cela nous a rappelé, s'il en était besoin pour certains, qu'il ne nous suffisait pas de nous présenter sur un terrain pour gagner...Que sans mettre tous les ingrédients de la réussite, nous ne pouvions sérieusement espérer atteindre nos objectifs toujours très élevés.

Cela a conduit à un débriefing solide, nécessaire, qui aura des conséquences sur l'organisation de l'équipe. Certaines ont déjà été évoquées en conférence de presse, d'autres viendront plus tard. Sans tambour ni trompettes mais avec efficacité.

Concernant l'Equipe de France A Féminine conduite par Jean-Aimé TOUPANE, elle termine l'EuroBasket W 2023 avec la Médaille de bronze avec un groupe renouvelé et des absences plus ou moins subies mais tout cela a déjà été largement évoqué.

Sur ce sujet, quelque peu polémique selon certains, Je tiens simplement à rappeler que tout avait été annoncé aux joueuses de l'équipe de France, bien en amont de la

préparation estivale. Aucune surprise pour qui que ce soit. Mais parfois des intérêts personnels qui peuvent diverger de l'intérêt collectif...

Chez les jeunes, Sur 8 équipes engagées en compétitions internationales, toutes sont dans le dernier carré. C'est un record historique pour la FFBB :

3 médailles d'or : France U16F, France U20F, France U20G

2 médailles d'argent : France U18F, France U19G

1 médaille de bronze : France U16G

2 Places de 4ème: France U18G France U19F

J'ajoute que les équipes de France U15 F&G engagées dans le Tournoi de l'Amitié, ont également performé puisque :

Les U15 féminines gagnent 2 matchs contre la Grèce et l'Italie et sont battues par l'Espagne ;

Les U15 masculins battent l'Espagne en finale et remportent le tournoi de l'Amitié une quatrième fois consécutive.

Ces résultats exceptionnels sont les fruits d'un travail de fond sur un temps long et une politique volontariste fédérale dans le domaine de la formation (joueurs(ses) et entraîneurs).

En outre, l'intégration dans le pool de coaches d'équipes de France d'Elise PROD'HOMME et Guillaume VIZADE, preuve du rapprochement de la DTN et du secteur professionnel, est une vraie réussite. Elle se matérialise également dans les regroupements organisés par la Commission Haut Niveau des techniciens pilotée par Claude BERGEAUD qui mobilise autour de Jacques COMMERES des entraîneurs français qui ont envie de partager et d'avancer ensemble... Les temps changent.

Pour en revenir aux performances de nos équipes de France, Je le rappelle, L'Investissement (humain et financier) de la FFBB est très élevé dans le Projet de Performance Fédéral. Je le souligne systématiquement, il implique un travail essentiel des clubs, des comités départementaux, des ligues régionales dans l'organisation de la détection et de la formation des joueuses et joueurs avec un maillage territorial performant envié par beaucoup de nations étrangères et bien d'autres fédérations en France.

Ces résultats démontrent un peu plus encore :

- L'efficacité des Pôles Espoirs régionaux filles et garçons
- L'efficacité de la double voie de formation en sortie des Pôles Espoirs : Pôle France et Centres de Formation des Clubs Professionnels

Mais ne soyons surtout pas arrogants. Nous devons continuer de progresser année après années. Toutes les autres nations européennes le font. Les espagnols, nos ennemis intimes, le font.

Concernant le 3X3, les rankings sont la traduction beaucoup plus claire des résultats obtenus sur le terrain par les 25 meilleurs joueuses et joueurs de chaque catégorie sur la dernière année.

Ils sont aussi le juge de paix de la qualification Olympique mais nous y reviendrons dans le Zoom de l'AG.

Je vous laisse découvrir quelques magnifiques images réalisées par notre service communication.

A date, les filles semblent bien parties pour se qualifier directement en étant dans les trois premières nations mondiales au 1er novembre 2023.

Concernant les garçons, ils devront passer par un ou deux Tournois de Qualification Olympique au Printemps prochain. Jamais simple et le classement sera déterminant pour être tête de série dans ce ou ces tournois. A noter que nous sommes passés en un an de la 17<sup>-ème</sup> place mondiale à la 6<sup>-ème</sup> place à la date de ce classement.

Voici le tableau récapitulatif des résultats 2023 du 3X3. De nos équipes de France et de nos équipes professionnelles. Bravo à Yann JULIEN pour le secteur féminin et à Karim SOUCHU pour les masculins pour le travail remarquable et leur adaptation à une vie de nomade qui s'apparente vraiment à celle des coachs de tennis. Toujours entre deux aéroports, entre deux continents, entre deux tournois...

Leurs résultats sont bons, voire excellents même si l'augmentation constante du niveau moyen général ne nous a pas permis de renouveler l'année exceptionnelle 2022.

Pourtant nous avons largement progressé au ranking mondial masculin et les féminines ont un % de victoire en hausse. Mais la concurrence, à l'approche des JOP, travaille fort et spécialise de plus en plus des joueuses et joueurs. A noter que le dernier CE à Jérusalem a vu un podium exclusif de spécialistes malgré la présence de joueurs de Betclac (par exemple) en équipe de France...

Preuve s'il en est que nous ne pourrions ambitionner des médailles aux JOP en 3X3 sans spécialistes. Ce que nous avons anticipé chez les hommes car l'urgence était réelle et que nous mettons en place cette année avec le groupe de préparation olympique de 8 joueuses dédiées au 3X3 depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

J'en profite pour remercier les organisateurs des Challengers/Women Series de Clermont-Ferrand, d'Orléans, de Bordeaux et du Pont du Gard. Vous avez directement participé à l'amélioration du ranking masculin et au maintien dans le Top 3 des féminines.

Je remercie également Oreca, pour la qualité du Masters organisé à Marseille qui nous a également permis de marquer de très gros points chez les hommes et aux femmes de gagner le Women Series.

L'intérêt pour le 3X3 de cette très grosse entreprise, jusqu'alors leader dans le sport automobile français depuis 50 ans est une très bonne nouvelle pour nous. Je sais qu'ils veulent se diversifier et le fait qu'ils s'intéressent de près au 3X3 est de nature à me convaincre un peu plus encore du bienfondé de l'investissement fédéral.

J'ai souhaité vous montrer cette approche portée par la DTN et fruit du travail collectif dont je vous parlais précédemment sous la conduite de Jacques COMMERES, notre Directeur de la Performance et des équipes de France, toujours très performant. Elle résume bien la volonté que nous portons autour des équipes de France.

On y retrouve, sans que cela soit affiché, une valeur simple parfois oubliée par nous tous au détour des succès obtenus si régulièrement lors de nos précédentes campagnes internationales : L'humilité !!! Pas dans sa définition littéraire qui confine à se rabaisser. Non bien sûr, mais plutôt dans la capacité à connaître ses forces sans en rajouter, sans annoncer des titres alors que l'on n'a pas encore commencé une compétition. Ne pas croire que l'on va gagner en se présentant à une compétition sans appliquer le socle des équipes de France affiché ici.

Manque d'humilité qui peut également conduire à développer une forme d'individualisme qui nuit autant à la performance collective qu'à l'évolution de certains de nos jeunes joueurs. Cet individualisme qui peut entraîner certains à faire des choix étonnants : à refuser des sélections nationales, à partir dans des clubs à l'étranger, clubs qui sont attirés par le gain à réaliser sur la draft NBA, ou bien encore à préférer des camps d'entraînement outre atlantique plutôt qu'une sélection en équipe de France jeunes.

Nous devons tous, accompagner ces jeunes potentiels, dès le plus jeune âge, dès la première sélection en département, ou bien encore lorsqu'ils rentrent en Pôle Espoirs, puis au Pôle France en insufflant les valeurs affichées dans cette diapositive.

Le DTN y est attentif, il est souvent aidé dans ses démarches quotidiennes... par le DG... et je vous rassure ... ils s'entendent bien...

S'agissant des missions de Directeur Général, j'ai souhaité retenir deux éléments importants qui ont accompagné cette saison 2022/2023 :

D'une part les évolutions apportées dans les services de la fédération, notamment la réorganisation de la Direction Générale mais également les actions menées en matière de ressources humaines,

D'autre part, les conséquences directes du rapport de l'Agence Française Anticorruption, agence créée à la suite de l'application de la Loi Sapin 2 de 2017 qui a pour ambition de répondre aux aspirations des Français quant à la transparence, à l'éthique et à la justice en matière économique. Je n'oublie pas non plus le rapport de l'Inspection Générale du Ministère des Sports qui reprend en grande partie les recommandations et préconisations de l'AFA.

Tout d'abord, commençons par les principaux constats réalisés par l'agence en charge de l'audit RH commandé par la fédération au terme de la crise pandémique qui a conduit à quelques changements marquants dans l'univers de l'entreprise, en particulier en Ile-de France avec un fort Turn Over observé dans tous les secteurs.

Ces constats, sont sans concession et j'en remercie vraiment les consultants que nous avons sollicités.

Comme vous pouvez le voir, cet audit insistait sur des points à améliorer très rapidement. A la décharge de la fédération, ces remarques correspondent clairement à l'évolution d'une entreprise passée de 80 salariés en 2010 à près de 140 en 2022... et dont l'activité a été démultipliée pour des raisons évidentes pendant cette même période.

Je vous laisse découvrir les recommandations qui nous ont été faites par nos auditeurs. Elles sont claires et nous ont permis d'avancer pour optimiser notre fonctionnement.

Ainsi, au cours de la dernière saison, nous avons apporté, avec l'accord de Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER, plusieurs modifications importantes dans l'organigramme fédéral :

- Création de Deux postes d'adjoints au DG pour mieux appréhender l'ensemble des actions menées par la fédération, d'autant plus depuis l'envergure prise par le 3X3 autant dans sa dimension haute performance avec des équipes de spécialistes portées par la fédération que dans son développement avec près de 2 000 tournois organisés et plus 75 000 participants pendant la dernière saison.
- Création d'un poste de Directrice RH au sein de la Direction générale confié à Océane LAUNAY avec un projet d'évolution importante de la gestion RH au sein de la fédération passant, notamment, par la mise en place de plusieurs actions concrètes Et une volonté d'homogénéiser nos pratiques managériales.

Voici l'organigramme qui en découle :

D'abord l'arrivée de Max BRESOLIN dont le parcours autant institutionnel que dans le sport français est un vrai gage d'efficacité. Nous nous connaissons depuis plus de 20 ans. Son expertise est le fruit de son parcours atypique : Ancien du Centre de formation des Girondins de Bordeaux en football, il a œuvré dans des établissements publics tel que la DRJS de Poitiers, le Creps, puis la Direction des Sports du Ministère, puis l'INSEP avant de rejoindre la FF judo pour y être DTN adjoint puis DTN pendant les JOP de Tokyo lui permettant de revenir avec nombre de médailles et une belle expérience olympique d'une discipline forte au Japon...

Max est ensuite parti à l'Agence Nationale du Sport au côté de Claude ONESTA que je remercie chaleureusement pour son accord de « transfert gratuit » vers la FFBB.

Max va gérer, notamment les dossiers transversaux, les relations avec les institutionnels qui se démultiplient malgré la raréfaction du nombre de CTS et l'augmentation du nombre d'actions qui leurs sont confiées... Il va également avoir la difficile tâche de suivre les conséquences du rapport AFA dont je vous parlerais juste après...

Pascal GOUDAIL, quant à lui, est devenu également Adjoint au DG... Sans doute le résultat de son intervention en AG l'année dernière saluée par la critique. Plus sérieusement, la loyauté et l'investissement sans faille de Pascal nous ont conduit à lui confier, en plus de la gestion financière de la fédération, aux côtés de JP HUNCKLER, la responsabilité des filiales qui doivent, à très court terme, apporter des moyens supplémentaires à la fédération ou compenser la réduction progressive des aides publiques post JOP. Je dois dire que les évolutions apportées par Pascal ont conduit en peu de temps à des résultats qui je l'espère vont se concrétiser encore un peu plus dans les années à venir. Le redressement des Hoops désormais bénéficiaires en est un exemple très concret.

Comme évoqué précédemment, Océane LAUNAY en qualité de Directrice des ressources humaines complète ces évolutions fortes au sein de la DG.

Je n'oublie pas, pour compléter la Direction Générale, Catherine BARRAUD qui dirige toujours le Cabinet et le Secrétariat Général.

Cette organisation vise également à libérer, en cette période Olympique si particulière, Jacky et moi de nombreuses sollicitations institutionnelles afin de nous concentrer sur la préparation des JOP qui n'est, pour l'instant, pas un long fleuve tranquille, loin s'en faut, n'est-ce pas Jean-Pierre et Jacky ???

Le deuxième volet de mon intervention au titre de DG de la fédération concerne le rapport du contrôle effectué par l'AFA dans le cadre de l'application de la Loi Sapin 2. L'Agence française anticorruption (AFA) est un service à compétence nationale créé par la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Placée auprès du ministre de la Justice et du ministre en charge du Budget, elle aide les autorités compétentes et les personnes qui y sont confrontées à prévenir et à détecter les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme. Son expertise peut être sollicitée par les juridictions, les grandes entreprises, les administrations ou encore les collectivités.

Comme évoqué précédemment, l'AFA, dans son 1<sup>er</sup> rapport a mentionné qu'elle ne relevait aucun fait répréhensible.

Néanmoins, les magistrats de l'AFA constatent que si la fédération a bien une volonté de stratégie nationale, d'ailleurs affichée, elle n'a pas déployé le dispositif de prévention adéquat pour elle, pour la LNB, pour les Ligues régionales, les Comités Départementaux et les filiales fédérales.

Dès lors, la fédération a apporté des réponses dont l'AFA a d'ailleurs tenu compte dans son rapport définitif.

Vous trouverez ici les 8 grands domaines dans lequel l'AFA nous a fait des observations (13) et des recommandations.

Bien évidemment, la fédération, à la demande de Jean-Pierre SIUTAT et Jean-Pierre HUNCKLER, s'est mis en ordre de marche. Un comité de pilotage a été constitué, autour de Luc VALETTE, spécialiste de la démarche qualité, pour répondre à ces observations et recommandations, coordonner les démarches de cartographie des risques, concevoir et coordonner la mise en œuvre du plan d'action ainsi que l'agenda, car n'en doutez pas un instant, l'AFA, entre autres, viendra vérifier que ce sur quoi nous nous sommes engagés est bien mis en place.

Vous noterez que Tahar, qui a quitté ses fonctions de DTN adjoint en charge du Pôle Formation participe à ce COPIL car il sera chargé, à terme du contrôle interne qui veillera au respect des procédures mises en place tant à la fédération que dans les différentes entités du basket français.

La première démarche du COPIL a été de rechercher un prestataire capable de nous accompagner dans le 1<sup>er</sup> acte essentiel qu'est la constitution d'une cartographie des

risques. Il s'agit là de la conception du cahier des charges, de la recherche du prestataire, de l'audition des candidats par la commission de mise en concurrence pour que cette dernière propose au Bureau Fédéral puis au Comité Directeur l'entreprise choisie. En l'occurrence, le cabinet GRANT THORNTON CONSEIL.

Ce cabinet devra rapidement :

- Auditionner les principaux responsables de secteurs,
- Repérer et recueillir les risques potentiels dans chacun des métiers,
- Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action métier.

Cette démarche, que nous jugeons très lourde pour le moment, et sans doute un peu plus encore dans les prochains mois, va tous nous garantir, dans les années à venir, une sécurisation de nos fonctionnements.

Je n'arrive pas à me résoudre à terminer cette intervention sans une citation dont je suis friand. « La morale est bien souvent le passeport de la Médiance » Celle-ci est de Napoléon Bonaparte.

Je pense ici bien évidemment à tous les donneurs de leçon qui savent, écrivent et jugent les actes d'une fédération... Cela fait bientôt 30 ans (dans 15 jours) que je travaille pour le ministère des Sports et que je constate que quoi que l'on fasse, dans une fédération sportive, c'est vraiment pas bon... Message subliminal adressé aux réseaux sociaux entre autre... et ceux qui les alimentent sous couvert d'un anonymat d'une rare lâcheté.

Pourtant le DTN/DG que je suis est particulièrement satisfait qu'en cette année 2023, Valérie GARNIER est rentrée au Hall of Fame FIBA, Tony PARKER à celui de la NBA et enfin nous avons connu une draft NBA exceptionnelle.

En effet, bien sûr Victor WEMBANYAMA en est le N°1 et c'est historique et sans doute ne mesure-t-on pas encore ce que cela signifie vraiment mais je souhaite y associer Bilal CLOULIBALY N°7 de cette même draft. Je ne suis pas certain qu'une autre nation européenne ait déjà eu 2 joueurs dans les 10 premiers d'une même DRAFT. Merci Vincent pour le travail réalisé avec ces deux très jeunes joueurs lors de leurs dernières saisons en France et à tous pour les avoir accompagnés dès leur plus jeune âge.

Je voudrais remercier Jean-Pierre SIUTAT et son Comité Directeur pour la confiance qu'ils me démontrent ainsi qu'aux membres du CODIR. Je sais apprécier ce soutien précieux, notamment quand les choses ne se passent pas comme nous le souhaiterions... et dans une année, cela arrive plus que l'on ne le souhaiterait.

Je voudrais également associer à ce moment les Directeurs de Pôle dont l'investissement pour la fédération est toujours aussi important. Je sais qu'ils travaillent en pleine confiance avec leurs Vice-Présidents respectifs et que bon nombre de soucis sont résolus grâce à cette relation forte qui perdure.

Nous sommes à l'aube d'une saison qui sera déterminante pour la fédération. Tant dans le domaine de la haute performance, avec bien évidemment ces Jeux Olympiques à Paris que dans l'organisation générale des services de la fédération qui

vont être extrêmement impactés car sollicités par les évolutions que nous porterons dans l'application des préconisations de l'AFA, en parallèle de son fonctionnement classique, alors que nous allons vivre une année si particulière, de préparation à des Jeux Olympiques en France, à Paris.

Allez les bleus !!!

Merci à tous de votre écoute.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT fait ensuite un Zoom sur Paris 2024 et donne la parole à Madame Roselyne BIENVENU, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente d'Angers Loire Métropole et co-présidente de la commission sport de France Urbaine et Monsieur Sébastien ALLAIN, Administrateur de l'ANDES et Maire Adjoint chargé des Sports de la Ville de La Roche sur Yon :**

Bonjour à tous,

Je suis Maire Adjoint de la Ville de La Roche sur Yon et je fais partie de l'ANDES qui est l'Association Nationale Des Elus au Sport, regroupant 8.000 communes, dont le bienfait est d'échanger sur des thématiques au quotidien. Je préside pour ma part notamment la Commission Citoyenneté et Egalité où l'on parle énormément de sujets dont la violence dans le sport.

Je remercie le Président pour son invitation et pour son envie, depuis plusieurs années, de travailler plus étroitement avec les collectivités au service du Basket dans nos territoires. C'est un partenariat avec l'ANDES depuis 2019 qui vit et qui est fructueux : en témoigne le guide réalisé conjointement en 2022 « Terres de Basket », qui présente les outils et recommandations pour la mise en œuvre d'une politique sportive locale en faveur du Basket.

Nous sommes à **286 jours des Jeux Olympiques et 319 des Jeux Paralympiques**. Nous sommes dans la saison sportive qui précède cet événement planétaire et cette fête populaire. Bien que l'élan ne soit pas affirmé dans tous les territoires, les **4 000 collectivités labellisées Terre de Jeux** ont manifesté leur envie de participer à cette fête.

Par ailleurs, avec les villes labellisées Actives et Sportives, label créé par l'ANDES et l'Union Sport & Cycle pour promouvoir l'activité ludique et sportive, nous voyons bien les synergies, l'engouement et l'engagement des collectivités locales en faveur du sport. Dans les territoires, le **tissu associatif et les clubs sont des acteurs essentiels de cette vie locale** et de cette effervescence.

Nous ne pouvons **que saluer le projet fédéral de la FFBB** qui, avec le développement des compétitions 5x5 et 3x3, avec le plan INFRA pour structurer des équipements de proximité saisissables par tout le monde, a résolument porté une **politique de Vivre-Ensemble**. Cela renvoie au rôle et à la place du Mouvement sportif dans notre société, parfois encore trop tourné vers les compétitions. S'il ne faut pas renier cette partie de leur ADN, et qu'il y a besoin d'avoir des équipes de France performantes, la question

du **FAIRE ENSEMBLE** dans les territoires doit autoriser des réponses adaptées et innovantes.

Nous avons entendu parler d'Héritage attendu des JOP Paris 2024 sans tout le temps savoir ce qu'il fallait attendre, ou de qui il fallait attendre. En 2024, le sport sera Grande Cause Nationale et il sera l'occasion de **remettre le sport au centre du terrain de nos politiques et de notre société.**

Plus que jamais, **apprenons à mieux nous connaître, tissons de meilleures relations et développons des projets cohérents pour le bien de la population et du basket**, il n'y a pas de raison !

L'ANDES continuera d'être aux côtés de la FFBB pour travailler ensemble.

**Monsieur Jean-Pierre SIUTAT prononce ensuite un discours de clôture :**

Chères amies, Chers amis,

Je ne suis jamais très long pour clore l'Assemblée Générale fédérale.

Grand merci à l'ensemble des intervenants.

Grand merci à l'équipe fédérale (élus et salariés), Jean-Pierre, Thierry, Alain.

Grand merci au réseau fédéral, ligues et comités, pour ce travail quotidien, de plus en plus complexe. La prochaine AG, parisienne, verra de nouvelles têtes, les territoires auront par endroit de nouvelles équipes ; je souhaite, de la part du basket français, remercier celles et ceux qui ont contribué à la bonne marche du basket de leur région, de leur département ou territoire. Il reste une saison à challenger pour être encore meilleur et permettre à la nouvelle équipe (ou la même) de reprendre le flambeau (la flamme ?) après Paris 2024.

Grand merci à nos partenaires privés dont beaucoup sont restés fidèles à notre fédération : Jordan Brand, Caisse d'Épargne, MAIF, FDJ, Suzuki, Molten, Intersport ; d'autres viendront nous rejoindre.

Grand merci à nos partenaires TV : le nouveau contrat signé pour 7 saisons avec l'Équipe et le nouvel opérateur Skweek pour la LNB, le partenariat similaire avec Sport en France et Skweek pour la LFB. Merci également à France TV, fidèle au travers d'une couverture régionale (donc nationale) de rencontres de PROB et LFB.

Grand merci à nos partenaires publics, je citerai l'Agence Nationale du Sport et l'ensemble des Collectivités Territoriales, l'État bien sûr au quotidien et tout particulièrement en 2024.

Enfin grand merci à nos clubs ; ils ont traversé une période liée à la pandémie difficile ; la plupart souffre encore du manque de bénévoles et d'un soutien local ; nos clubs, ce sont les poumons de nos activités ; c'est à nous de poursuivre nos efforts pour les accompagner.

2024 se profile à l'horizon.

Les Jeux, les grands chantiers : les équipes de France, la Ligue Nationale de Basket, la Ligue Féminine qui va très vite, je l'espère, finaliser son accord sectoriel, la nouvelle gouvernance de la fédération, l'AFA, des activités plus sobres, un troisième pilier de notre raison d'être autour de l'engagement et des valeurs, les équipements, la jeunesse. En un mot notre héritage des Jeux.

Et puis, une étoile est en train de naître du côté de San Antonio. Tony a su éclairer le basket français toute une génération ; nous lui rendrons l'hommage qu'il mérite le 12 juillet prochain à Lyon.

Victor éclairera sans nul doute une nouvelle génération.

C'est aussi notre aventure à toutes et tous, et notre fierté, d'avoir permis l'ascension vers les plus hauts sommets du basket mondial, des jeunes issus de nos territoires.

Que le basket français rayonne l'été prochain !

Sur ces mots, je clos cette belle assemblée générale et vous demande de vous joindre à nous pour remercier l'ensemble des bénévoles, toute l'équipe autour de Jacky ROUSSELOT et Damien SIMONNET, qui ont réussi ce superbe week-end ici, au Puy du fou.

Merci à toutes et tous.

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT invite sur scène les représentants et bénévoles du Comité de Vendée et de la Ligue Ile de France. Monsieur Jacky ROUSSELOT, organisateur de l'Assemblée Générale Fédérale 2023, passe le trophée à Monsieur Thierry DUDIT, organisateur de l'édition prochaine.



---

Le Président  
Monsieur Jean-Pierre SIUTAT



---

Le Secrétaire Général  
Monsieur Thierry BALESTRIERE